

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 12 février 2025 / 13 chaâbane 1446 - N° 3762 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr: 06h13 Dohr: 13h02
Asr: 16h02 Maghreb: 18h29 Isha: 19h48

MÉTÉO

Alger	: 22°	12°
Oran	: 21°	09°
Annaba	: 22°	06°
Béjaïa	: 22°	10°
Tamanrasset:	25°	15°

www.dknews.dz

e-mail: contact@dknews.dz

ALGÉRIE - NIGER - NIGÉRIA

Le président de la République reçoit les ministres de l'Energie du Niger et du Nigéria

P. 24

ALGÉRIE - INDE

Au 7^e jour de sa visite officielle en Inde, le Général d'Armée Saïd Chanegriha participe au conclave des ministres de la Défense

P. 24

6^e FORUM RÉGIONAL ARABE POUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

Le ministre de l'Intérieur prend part au Forum au Koweït

P. 24

GAZODUC TRANSSAHARIEN

L'Algérie, le Nigéria et le Niger signent des accords pour accélérer la réalisation du projet



L'Algérie, le Nigéria et le Niger ont signé, hier à Alger, des accords pour accélérer la réalisation du projet du gazoduc transsaharien (TSGP). Il s'agit d'un contrat de mise à jour de l'étude de faisabilité du projet, d'un contrat de compensation et d'un accord de non-divulgence (NDA) entre les sociétés d'énergie des trois pays. La signature a eu lieu à l'issue des travaux de la 4^e réunion ministérielle du comité de pilotage du projet du gazoduc transsaharien (TSGP), tenue au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger). P. 6

JUSTICE

Journées de formation au profit des inspecteurs de la Chambre régionale des notaires du Centre

P. 4

ALGÉRIE - ALLEMAGNE

Sonatrach: Hachichi examine les moyens de renforcer la coopération avec Bosch et ThyssenKrupp

P. 6

RAMADHAN

Vente des produits du Groupe Agrodiv à des prix réduits dans les marchés de proximité à partir du 15 février

P. 8

SANTÉ

HERNIE DISCALE
On opère ou pas ?

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (16^e JOURNÉE)
L'ASO au pied du podium, le MCEB s'impose sur le fil

P. 22



SALON NATIONAL DU LIVRE À ORAN

Augmentation du soutien au livre en 2025

P. 16

TISSEMSILT

Bilan mensuel de la sûreté de wilaya: 246 affaires de crimes et délits traitées durant le mois de Janvier 2025

Par Abed Meghit

P. 2

MOUDJAHIDINE

Ouled Djellal : la dépouille mortelle du moudjahid Mohamed Labiad inhumée au cimetière de Sidi Khaled

La dépouille mortelle du moudjahid Mohamed Labiad a été inhumée mardi après la prière du Dohr au cimetière de la commune de Sidi Khaled, dans la wilaya d'Ouled Djellal.

Le moudjahid Mohamed Labiad est décédé très tôt ce matin à l'âge de 96 ans, à son domicile familial à Sidi Khaled.

Le défunt est né en 1929 dans cette même commune et a rejoint les rangs de la révolution de libération en 1959, a indiqué la direction de wilaya des Moudjahidine et Ayants-droit.

SAÏDA

Ouverture d'un nouveau bureau de poste pour l'amélioration des prestations

Un nouveau bureau de poste a été ouvert dans la ville de Saïda afin d'améliorer les prestations postales pour les clients, a-t-on appris, mardi, des services de la wilaya.

Ce bureau de poste de troisième catégorie a été mis en service hier, lundi, dans le quartier Larbi Ben M'hidi, au chef-lieu de la wilaya, dans le cadre de la stratégie de rapprocher les clients des installations d'Algérie Poste.

Il a été précisé que ce quartier connaît une grande densité de population et l'ouverture de ce bureau vise à alléger la tension sur les autres bureaux de poste du chef-lieu de wilaya, a-t-on indiqué.

Ce nouveau bureau de poste facilite principalement les opérations de retrait d'argent, en particulier pour les clients de la poste résidant dans les quartiers Larbi Ben M'hidi et les zones voisines, où ils peuvent bénéficier de tous les services et opérations postales, selon la même source.

De nombreux clients d'Algérie Poste, résidant dans le quartier précité et les autres cités limitrophes, ont salué cette initiative, qui leur permet d'éviter les déplacements vers d'autres bureaux de poste et de gagner du temps.

A noter que ce bureau de poste est ouvert tous les jours, permettant ainsi aux clients de retirer leur argent et de bénéficier d'autres prestations dans de bonnes conditions.

Il est à noter que la wilaya de Saïda dispose de 55 bureaux de poste traditionnels et de deux bureaux de poste mobiles.

AÏN TEMOUCHENT

Arrestation de 14 organisateurs de traversées clandestines par mer (Gendarmerie nationale)

Les services de la Gendarmerie nationale à Aïn Temouchent ont arrêté 14 organisateurs de traversées clandestines par mer, lors d'opérations distinctes. Ces individus, aux antécédents judiciaires, faisaient l'objet de mandats d'arrêt, l'un d'eux poursuivi pour tentative de meurtre, a-t-on appris, mardi, auprès de ce corps de sécurité.

Cette opération, menée par les éléments de la brigade régionale de la Gendarmerie nationale de la commune d'El Amria, s'inscrit dans le cadre des efforts de sécurité visant à lutter contre l'émigration clandestine.

Elle a permis la saisie de quatre embarcations rigides, quatre moteurs de types et de puissances variés, ainsi que huit jerricans de carburant d'une capacité totale de 190 litres, a indiqué la cellule de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale à Aïn Temouchent.

L'opération a également permis la saisie de deux véhicules touristiques, une somme d'argent en devises s'élevant à 4.522 euros, ainsi qu'une somme d'argent en monnaie nationale de 348.000 DA, a ajouté la même source.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

25 morts et 1245 blessés en une semaine (Protection civile)



Vingt-cinq (25) personnes sont décédées et 1245 autres ont été blessées dans 1085 accidents de la circulation survenus durant la période du 2 au 8 février à travers le pays, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec 3 morts et 130 blessés, suite à 132 accidents, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 482 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (91 incendies), Blida (31) et Oran (24).

Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont procédé au sauvetage de 508 personnes en situation de danger et exécuté 5191 opérations d'assistance diverses, ajoute la même source.

2 morts et 141 blessés le weekend dernier (Sûreté nationale)

Deux (02) personnes sont mortes et 141 autres ont été blessées dans 103 accidents de la route survenus en zones urbaines le weekend dernier, indique, mardi, un bilan des services de la Sûreté nationale.

Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, selon les données de la Sûreté nationale.

La DGSN réitère, à cet égard, son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

TIZI-OUZOU

Perturbation de la distribution d'eau potable aujourd'hui et demain à Oued Fali (ADE)

La distribution d'eau potable sera perturbée demain mercredi et après-demain jeudi au pôle d'excellence d'Oued Fali, banlieue ouest de la ville de Tizi-Ouzou, en raison de la programmation de travaux sur le réseau d'approvisionnement, rapporte lundi un communiqué de l'unité de wilaya de Algérienne des eaux (ADE).

"Dans le cadre de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable et en prévision du mois sacré de Ramadan et de la saison estivale 2025, l'ADE de Tizi-Ouzou informe sa clientèle du pôle d'excellence d'une perturbation de la distribution d'eau potable mercredi et jeudi (12 et 13 février), en raison de la programmation de travaux", a souligné la même source.

Ces travaux consistent en la pose d'une nouvelle conduite de refoulement de 630 mm de diamètre, qui alimente le réservoir de 5.000 m³ à partir du champ captant de Bouaid, en remplacement de l'ancienne conduite qui est vétuste, a-t-on expliqué de même source.

"L'opération permettra d'éliminer le problème des fuites d'eau qui a causé de fréquentes perturbations dans l'approvisionnement du pôle en eau potable", a-t-on observé.

L'unité de wilaya de l'ADE a rassuré que l'entreprise en charge des travaux a mobilisé d'importants moyens humains et matériels pour les achever dans les meilleurs délais.

TISSEMSILT

Bilan mensuel de la sûreté de wilaya : 246 affaires de crimes et délits traitées durant le mois de janvier 2025

ABED MEGHIT

Les efforts conjugués des différents corps de la police relevant de la sûreté de wilaya de Tissemsilt et le dispositif sécuritaire mis en place pour lutter contre la criminalité et tous autres délits ont donné leurs fruits comme l'indique les statistiques enregistrées durant le mois de janvier de l'année en cours. Les services de la Sûreté de la wilaya de Tissemsilt ont interpellé durant le mois de janvier dernier, 255 individus impliqués dans 246 affaires liées aux crimes et délits de droit commun qui ont été traités. Les crimes contre les biens arrivent en tête des infractions recensées, avec 98 affaires impliquant 72 personnes. Ils sont suivis par les crimes contre les personnes,

avec 51 affaires dans lesquelles 61 individus sont impliqués. Dans le cadre de la lutte contre la consommation et le trafic de drogue, 42 affaires ont été enregistrées, impliquant 64 personnes.

Ces opérations ont permis la saisie de 171 grammes de drogue, 3 620 comprimés de psychotropes et 05,1 gramme de cocaïne. Par ailleurs, trois affaires liées au trafic illégal de boissons alcoolisées ont été traitées, aboutissant à la saisie de 1 802 unités de boissons alcoolisées.

En ce qui concerne la cybercriminalité, 14 affaires ont été enregistrées, impliquant 10 individus, selon le communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya de Tissemsilt. Les suspects ont été traduits devant les autorités judiciaires compétentes. Les suspects ont été traduits devant les autorités judiciaires compétentes. Les services de la sûreté de wilaya de Tissemsilt, ont déployé un plan spécial pour assainir la situation et instaurer un peu de stabilité et de sécurité parmi la population. Ils ont déployé tous leurs éléments à travers la ville de Tissemsilt dans le but de réduire le taux de criminalité, par rapport aux années précédentes ou les citoyens, ont été terrorisés par les malfaiteurs.

Dont « la participation des citoyens est indispensable aux côtés de la sûreté afin qu'ensemble des actions préventives soient entamées pour la sécurité des citoyens et des biens ». Les variations enregistrées ont leur explication selon les services concernés, qui ont acquis une expérience dans ce domaine.

Les services concernés ont mis, selon eux, les bouchées doubles en mobilisant à pleines temps tous les effectifs des commissariats implantés à travers la wilaya de Tissemsilt et en mettant un plan d'action sécuritaire en exécution avec des moyens plus adéquats. La société toute entière devra mieux s'impliquer, encore et toujours pour réduire la criminalité qui n'est pas l'affaire des seuls services de sécurité qui, en dépit des efforts qu'ils déploient dans ce sens, ont besoin du soutien des citoyens, à l'effet d'agir ou intervenir aux moments opportuns et rendre ainsi leur action plus efficace et plus rapide.

La cellule de communication de la Sûreté de wilaya rappelle les citoyens que les numéros verts, le 1548 et le 17 « police secours » et « 104 » ainsi que « Allo Chorta » sont mis à leur disposition pour toute information ou renseignement utile.

M'SILA

Saisie de plus de 2 kg de cocaïne à M'sila : un individu arrêté

Les services de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de M'sila ont réussi à interpellier un individu en possession de 2 kg et 280 g de cocaïne.

Lors de cette opération, les forces de l'ordre ont également récupéré une somme d'argent dont le montant est de 898 000,00 DA venant de la vente. Cette arrestation s'inscrit dans le cadre des efforts continus des autorités pour lutter contre le trafic de stupéfiants et préserver la sécurité publique.

L'enquête se poursuit afin d'identifier d'éventuels complices et démanteler les réseaux impliqués dans ce trafic illicite.

A. MEGHIT

L'AVANT-PROJET DE LOI RELATIF AUX ASSOCIATIONS Clôture des travaux de la commission des experts chargée d'enrichir le projet (ONSC)

La commission d'experts et de juristes chargée d'enrichir l'avant-projet de loi organique fixant les conditions et modalités de création des associations a tenu, lundi au siège de l'Observatoire national de la Société civile (ONSC), sa dernière réunion, sous la présidence de M. Noureddine Benbrahem, président de l'Observatoire, indique un communiqué de cette instance.

Lors de cette réunion tenue en présence des membres et cadres de l'ONSC ainsi que des experts, il a été procédé à la présentation des "propositions et des observations de l'Observatoire concernant l'avant-projet de loi organique, issues des rencontres consultatives nationales et locales, outre les résultats de la consultation numérique à laquelle ont participé 6.046 acteurs du mouvement associatif représentant 4.115 associations de 58 wilayas", précise la même source.

L'observatoire a recensé "plus de 1.500 propositions ayant permis à la commission d'experts de formuler un avis et des propositions de modification de certaines dispositions de l'avant-projet concernant 62 articles", a souligné le communiqué.

Les propositions ont porté notamment sur "la simplification des procédures et des conditions de création des associations, l'encouragement du financement des initia-



tives et des projets associatifs, la régulation des mécanismes de gouvernance des associations et de l'activité associative, la coopération internationale et le réseautage asso-

ciatif, ainsi que la protection des associations et la proposition de mécanismes visant à renforcer leur rôle et leur performance", selon la même source.

PARLEMENT

Une délégation du CSJ en visite au ministère des Relations avec le Parlement

Une délégation du Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ) a effectué lundi une visite au siège du ministère des Relations avec le Parlement, où elle a reçu des explications détaillées sur les différentes missions de ce ministère.

Lors de l'accueil de cette délégation, le ministre des Relations avec le Parlement, Kaoutar Krikou, a souligné "les acquis accordés par la

Constitution de 2020 aux jeunes", saluant la présence de l'élément féminin, "à égalité avec les hommes", dans la composition du CSJ.

Mme Krikou a également affirmé que les portes de son département ministériel "demeurent ouvertes à tous les jeunes désireux de s'informer sur l'institution législative", soulignant que le ministère "entretient des relations avec

l'institution législative dans le cadre d'une complémentarité fonctionnelle, conformément au principe de séparation des pouvoirs".

A cette occasion, la délégation du CSJ a visité tous les départements du ministère, dont la bibliothèque et une exposition consacrée aux explosions nucléaires françaises dans le Sahara algérien. La délégation avait auparavant visité le siège du

Conseil de la nation, où elle a parcouru ses différentes structures et reçu des explications détaillées sur le fonctionnement de cette instance ainsi que son rôle dans la législation, le contrôle des activités de l'exécutif et la structure institutionnelle nationale, selon un communiqué du Conseil. La délégation du CSJ avait également visité le siège de l'Assemblée populaire nationale (APN).

MOUDJAHIDINE

Rebiga reçoit les secrétaires généraux des organisations de la famille révolutionnaire

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga, a reçu, lundi à Alger, les secrétaires généraux des organisations nationales dans le cadre de l'action complémentaire et coordonnée des rencontres périodiques qu'il tient avec la famille révolutionnaire.

Il s'agit du secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Hamza Laoufi, du secrétaire général de l'Organisation nationale des enfants de chouchada (ONEC), Khelifa Smati, et du secrétaire général de l'Organisation nationale des enfants de Moudjahidine (ONEM),

Khalifa Mbarek. La rencontre a permis de passer en revue les préparatifs à la commémoration du 65e anniversaire des explosions nucléaires françaises dans le Sahara algérien, prévue dans la wilaya d'Adrar, jeudi 13 février, où une conférence internationale sera organisée avec la participation d'experts étrangers, en sus des préparatifs à la célébration de la Journée nationale de la Mémoire (8 mai) à Constantine. Il a été question également de discuter des dispositions de l'avant-projet de loi organique fixant les conditions et modalités de création des associa-

tions. A cette occasion, le ministre a écouté les propositions des secrétaires généraux des trois organisations, ayant porté dans leur ensemble sur "la spécificité des organisations de la famille révolutionnaire et leur caractère symbolique".

Au terme de la rencontre, M. Rebiga a mis en avant "l'importance" de la coordination continue et la poursuite de l'action "participative" entre le secteur des Moudjahidine et ces organisations, en vue de "préserver la mémoire nationale et de lutter contre toutes les campagnes qui visent l'Algérie".

RAMADHAN

Le recteur de Djamaâ El-Djazair préside une réunion préparatoire en prévision du mois de Ramadhan

Le Recteur de Djamaâ El-Djazair, Cheikh Mohamed Maamoun Al-Kassimi, a présidé, mardi, une réunion préparatoire, en prévision du mois sacré de Ramadhan, indique un communiqué du Rectorat de Djamaâ El-Djazair.

Le recteur de Djamaâ El-Djazair s'est félicité lors de cette réunion "des propositions formulées pour le programme du mois sacré, saluant les efforts consentis par les imams l'année dernière", ajoute le communiqué. Il a

rappelé à l'assistance la symbolique de Djamaâ El-Djazair désormais érigé en "édifice et de centre de rayonnement religieux et civilisationnel".

A cette occasion, il a donné des orientations sur l'impératif de concrétiser le slogan de Djamaâ El-Djazair: "Rempart du référent religieux rassembleur" dans toutes ses dimensions, soulignant l'importance de "prôner l'unité et de bannir la discorde entre Algériens", conclut le communiqué.

EXPLOSIONS NUCLÉAIRES FRANÇAISES EN ALGÉRIE Des crimes contre l'humanité prémédités

Le peuple Algérien commémorera, jeudi, le 65e anniversaire des premières explosions nucléaires menées par les autorités coloniales françaises dans le sud algérien, un acte qui restera gravé à jamais dans l'histoire comme un crime contre l'humanité commis avec préméditation, engageant une responsabilité juridique pour un crime imprescriptible.

Le dossier de ce crime infâme commis par l'Etat français, il y a six décennies, connaît d'importants développements.

Récemment, la demande de l'Algérie visant à tenir la France pour responsable de l'élimination des résidus désastreux de ces explosions nucléaires a été inscrite de manière explicite dans la législation environnementale nationale, en vue de consolider les droits des générations actuelles et futures.

Cette démarche s'est concrétisée à travers un texte de loi relatif à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, adoptés par le Conseil de la nation en janvier dernier.

Dans son discours adressé à la nation devant les deux chambres du Parlement en décembre dernier, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait affirmé que "les Algériens ont un droit imprescriptible et ils exigent la reconnaissance des massacres commis par le colonisateur".

"Le colonisateur a laissé en Algérie des maladies résultant de ses essais nucléaires dont souffrent encore aujourd'hui nos compatriotes dans le Sud", avait souligné le président de la République.

Lors de son interview accordée au quotidien français l'Opinion, le président de la République avait affirmé que les réparations relatives aux explosions nucléaires et à l'utilisation d'armes chimiques par la France dans le Sud de l'Algérie est un sujet indispensable pour la reprise de la coopération bilatérale, appelant à régler définitivement ces contentieux.

Il a indiqué que le dossier du nettoyage des sites des explosions nucléaires est "nécessaire", et qu'il constitue "un devoir humanitaire, moral, politique et militaire", estimant que cette opération doit être menée avec les autorités françaises, qui doivent révéler "avec précision" les zones où ces explosions ont eu lieu.

Afin de faire face aux risques dus à la pollution radioactive, l'Etat a décidé de créer, en 2021, l'Agence nationale de réhabilitation des anciens sites d'essais et d'explosions nucléaires, étant donné que la radioactivité environnementale reste élevée dans les zones touchées par ce crime en raison de la persistance des résidus de radiations.

A cette époque, les forces d'occupation françaises prétendaient que ce qu'elles appelaient des "essais" étaient menées dans des zones inhabitées et désertiques, à savoir Reggane (Adrar) et In Ecker (Tamanrasset), alors que ces régions abritaient près de 20.000 civils.

Le 13 février 1960, la première bombe atomique française dénommée "Gerboise bleue" a été mise à feu sur le site nucléaire de Reggane, provoquant une catastrophe naturelle et humaine et environnementale, avec une puissance oscillant entre 60.000 et 70.000 tonnes d'explosifs, soit cinq (5) fois celle de la bombe larguée sur Hiroshima (Japon), selon de nombreux experts en la matière.

Entre 1960 et 1966, la France coloniale a effectué 57 essais d'explosions nucléaires: quatre explosions aériennes à Reggane, 13 explosions souterraines à In Ecker, 35 explosions supplémentaires à Hammoudia et cinq sur le plutonium à In Ecker, sur un rayon de 30 km de la montagne où ont eu lieu les explosions souterraines.

Les habitants de ces régions souffrent toujours des séquelles de ces explosions.

Chaque année, plusieurs cas de cancer, de malformations congénitales, de handicap, de stérilité et de troubles psychologiques chroniques sont recensés.

Par ailleurs, l'équilibre environnemental et territorial de ces zones reste gravement menacé.

Jusqu'à présent, les autorités algériennes n'ont pas reçu de cartes ou de plans indiquant les sites d'enfouissement du matériel utilisé lors de ces explosions, malgré les nombreux appels et initiatives lancés par plusieurs associations pour la prise en charge des victimes, la décontamination des sites des déchets radioactifs et la restitution des archives sanitaires et techniques. Bien que cette demande figure dans le rapport soumis par l'historien français, Benjamin Stora au président français, Emmanuel Macron, en 2021, la France officielle continue de faire la sourde oreille à cette revendication qui constitue un enjeu central dans ses relations avec l'Algérie.

PARLEMENT L'APN prend part à la 3^e réunion du comité préparatoire de la Conférence des présidents de parlements 2025

L'Assemblée populaire nationale (APN) prendra part, mercredi à New York (Etats-Unis d'Amérique), aux travaux de la 3^e réunion du comité préparatoire de la Conférence des présidents de parlements 2025, a indiqué, mardi, un communiqué de la chambre basse du Parlement.

"En tant que représentant du président de l'APN, M. Brahim Boughali, le député Monder Bouden prendra part aux travaux de la 3^e réunion du comité préparatoire de la Conférence des présidents de parlements 2025", précise le communiqué.

Cette réunion, ajoute la même source, vise à "examiner les moyens de renforcer le rôle des parlements dans le traitement des principales questions d'actualité sur la scène mondiale".

TRAVAUX PUBLICS Rekhroukh reçoit des députés de l'APN de la wilaya de Mila

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a reçu des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), représentant la wilaya de Mila, avec lesquels il a évoqué les préoccupations liées au secteur, se rapportant notamment au développement de l'infrastructure routière et à la fluidification du trafic routier, indique mardi un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, tenue lundi au siège du ministère, les députés ont soulevé une série de préoccupations des habitants de la wilaya de Mila, portant principalement sur la maintenance de l'infrastructure routière et la réhabilitation du réseau de routes nationales et de wilaya, outre le raccordement de ce réseau à l'autoroute Est-Ouest aux fins de désenclaver les habitants de cette wilaya et de fluidifier le trafic routier et la mobilité.

S'inscrivant dans le cadre d'une série de rencontres régulières accordées par le ministre aux représentants du peuple pour écouter leurs préoccupations liées au secteur, cette rencontre a été "l'occasion de présenter des clarifications sur les préoccupations des députés, après discussion de toutes les questions soulevées, ainsi qu'un exposé exhaustif sur les projets dont a bénéficié la wilaya de Mila". A ce propos, M. Rekhroukh a mis en avant "l'importance des questions évoquées lors de cette rencontre", soulignant que "toutes les préoccupations des représentants des habitants de la wilaya de Mila seront prises en compte et examinées afin de prendre les mesures nécessaires pour y répondre, en fonction des priorités et des moyens disponibles, en réponse aux aspirations de la population de la wilaya", conclut le communiqué.

JUSTICE Journées de formation au profit des inspecteurs de la Chambre régionale des notaires du Centre

Les journées de formation au profit des inspecteurs de la Chambre régionale des notaires du Centre ont débuté, mardi à Alger, avec pour thème: "Le rôle du notaire dans l'application des dispositions de la loi sur la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive".

Ces journées de formation, qui s'étendent du 11 au 13 février, sont organisées par le ministère de la Justice en collaboration avec la Chambre régionale des notaires du Centre. Dans son allocution, le directeur des affaires civiles et du sceau de l'Etat au ministère de la Justice, Ahmed Ali Saleh, a précisé que ces journées de formation s'inscrivent dans le cadre de la concrétisation de la démarche de l'Etat visant à lutter contre la corruption et à renforcer la transparence dans toutes les opérations administratives et financières.

Elles s'inscrivent également dans le cadre de la stratégie du ministère de la Justice en matière de formation et de renforcement des mécanismes de contrôle et des dispositions de prévention en matière de notariat et de conclusion des contrats, a-t-il ajouté.

Pour sa part, le président de la Chambre régionale des notaires du



Centre, Nadjem Reggani, a précisé, dans une allocution lue en son nom par Mohamed Benferhat, Secrétaire général de ladite chambre, que l'objectif principal de ces journées de formation est d'améliorer les compétences des inspecteurs de la Chambre nationale des notaires du Centre et de les aider à mieux appréhender les risques liés au blanchiment d'argent et

au financement du terrorisme, pour accomplir pleinement leurs missions.

Il a rappelé, dans ce contexte, les conventions internationales relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive ratifiées par l'Algérie, en mettant en avant l'efficacité de l'arsenal juridique

national dans la lutte contre ces fléaux. Pour sa part, le vice-président de l'Union internationale du notariat (UINL) pour l'Afrique, Abdelhamid Achite Henni, a mis en exergue le rôle important du notaire dans la lutte contre ces fléaux, mettant en avant "le rôle éminent" de la Chambre nationale des notaires en matière de lutte contre ces phénomènes.

HISTOIRE Souk Ahras célèbre le 67^e anniversaire de la mort en martyr du héros Maarfia Sebti

La wilaya de Souk Ahras a célébré mardi dans la commune de Taoura le 67^e anniversaire de la mort en martyr du héros Maarfia Sebti alias Boumaaraf (1926-1958), un des principaux chefs de la Base de l'Est durant la Révolution de libération.

La commémoration a eu lieu à mechta Lebton dans la commune de Taoura, au cours de laquelle, le frère du chahid Ali a été honoré en présence des autorités locales, de représentants de la famille révolutionnaire, de scouts, de proches du chahid et de citoyens ainsi que par la levée du drapeau national, l'entonnement de l'hymne national et la lecture de la Fatiha du saint Coran à la mémoire des martyrs.

Le secrétaire de wilaya de l'Organisation des moudjahidines (ONM), Larbi Oudhaddhenia, a évoqué dans son allocution les qualités du héros chahid dont le nom semait la terreur dans les rangs ennemis jusqu'à sa mort au champ d'honneur au cours de la bataille d'El Kef Laakesse le 11 février 1958.

Né en 1926 au village Ghar Torba, commune de Taoura, Bouamaaraf commandait le 3^e bataillon de l'Armée de libération nationale (ALN) dans la Base de l'Est. Il a dirigé pas moins de 72 embuscades et batailles contre l'armée de l'occupation française dans les deux wilayas de Souk Ahras et Guelma dont l'embuscade d'El Khenga dans la commune de

Taoura le 2 mars 1955 et l'offensive du 20 août de la même année, a-t-on rappelé.

Le 11 février, Maarfia Sebti et ses compagnons dont le défunt moudjahid Tahar Zebiri s'était accroché avec les forces coloniales à El Kef Laakesse où il était tombé au champ d'honneur aux côtés de 120 autres chouhada.

La célébration a donné lieu à la cité Touhami de Taoura à la mise en service du siège d'une annexe administrative de la commune baptisée du nom du défunt moudjahid Rehaïmia Bachir Benlakhda et à l'inauguration de quatre classes d'extension à l'école primaire Maarfia Omar.

AFFAIRES RELIGIEUSES Appel à la promotion du discours religieux pour préserver les valeurs authentiques de la société (Belmehdi)

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a appelé, mardi à Alger, à la promotion du discours religieux véhiculé via les différents médias et réseaux sociaux, de manière à ancrer la conscience nécessaire à la préservation des valeurs authentiques de la société algérienne.

Dans une allocution d'orientation prononcée lors des travaux d'une journée d'étude organisée à Dar El-Imam sur le thème: "Discours religieux via les médias durant le mois de Ramadhan", M. Belmehdi a exhorté les imams animant des émissions de radio et de télévision et intervenant sur les réseaux sociaux, à

"promouvoir le discours religieux afin d'ancrer la conscience nécessaire à la préservation des valeurs authentiques de la société algérienne".

Il a affirmé, dans ce contexte, l'importance "d'un bon emploi" des réseaux sociaux au service du pays et du citoyen, notamment à travers l'attachement au référent religieux national, soulignant l'impératif de relancer un discours religieux et médiatique adéquat en vue de faire face aux phénomènes négatifs menaçant la cohésion de la famille et de la société.

Le ministre a préconisé, en outre, d'adopter des discours qui prônent la ré-

forme sociale et éducative et le renforcement des rangs et du front interne du pays, mettant en garde contre "la diffamation ciblant aussi bien les organismes que les individus". Evoquant nombre de points relatifs à la spécificité du mois de Ramadhan, le ministre a estimé qu'il est "essentiel d'adapter le discours religieux à la réalité quotidienne du citoyen, ce qui exige à titre d'exemple de mettre en lumière les normes de conduite dans les marchés, tout en veillant à ce que le discours religieux contribue à la lutte contre toute forme de cupidité, de gain rapide, de monopole et de triche". Et d'ajouter, "le discours religieux doit éga-

lement se focaliser sur la spiritualité du mois sacré, de même qu'il doit encourager le retour aux valeurs morales du Coran", et partant, prendre soin des fidèles se rendant aux mosquées afin qu'ils puissent accomplir leur devoir religieux en toute quiétude et sérénité". A noter que cette journée d'étude a été ponctuée par la présence de membres de la commission ministérielle de la Fatwa, de professionnels des médias, et des influenceurs relevant du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs, outre la participation par visioconférence d'imams et de directeurs de wilayas.

APS

TÉBESSA 32 pôles urbains raccordés au réseau de fibres optiques en 2024

Trente-deux (32) pôles urbains ont été raccordés au réseau de fibres optiques en 2024 à Tébessa, a indiqué mardi la chargée de communication à l'unité de wilaya d'Algérie Télécom.

Ces pôles urbains se répartissent sur les communes de Tébessa, de Chréa, de Boulhef Dir, de Bekaria, d'El Ouenza, de Bir El Ater, de Négrine, d'El Hammamet et d'El Ma Lbiad, a précisé à l'APS Ikram Sassi.

La même année a connu le raccordement de 13 établissements hospitaliers au réseau de fibres optiques et les travaux sont en cours pour raccorder quatre



autres, selon la même source.

Dans le cadre de la fourniture des services internet aux localités re-

culées, l'unité d'Algérie Télécom a mis en service durant 2024 cinq stations 4G dans les communes de Boulhef Dir, de Guor-

riguer, d'El Ouenza, d'El Hammamet et d'El Kouif pour étendre la couverture en internet haut débit aux habitants de ces régions, a-t-on indiqué.

Le nombre d'abonnés aux services internet dans la wilaya a dépassé 115.000, a souligné Mme Sassi ajoutant qu'Algérie Télécom a tracé pour 2025 un programme de raccordement de 30 nouvelles cités à ces réseaux.

ORAN Habitat précaire à: 35 recours de familles exclues du relogement à Sidi El Houari acceptés

Pas moins de 35 recours de familles exclues de l'opération de relogement des habitants des logements précaires du quartier historique de Sidi El Houari à Oran ont été acceptés, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la daïra.

Selon ces services, après une étude approfondie par la commission des recours au niveau de la daïra, 35 recours ont été acceptés sur les 92 présentés par des personnes exclues de l'opération de relogement du quartier de Sidi El Houari à Oran.

Par ailleurs, 6 recours sont en attente de vérification du fichier national du logement, tandis que 51 recours ont été rejetés car les re-

quérants ne résidaient pas dans le quartier mentionné, certains étant des célibataires vivant avec leurs familles.

Les services de la daïra d'Oran ont indiqué que les familles dont les recours ont été acceptés, sous réserve, pourront récupérer leurs documents après les résultats de l'enquête foncière et seront relogés dans des logements décentes, dans les prochains jours, précisant que les services de la daïra et la commission d'étude des recours restent disponibles pour entendre tout exclu qui prouverait son droit à bénéficier de cette opération.

Il est à rappeler que 235 familles vivant dans des logements précaires et anciens à Sidi El Houari

ont été relogées dans de nouveaux logements dans le quartier "Moudjahid Achouh Ahmed" dans la commune de Misserghine, un site comprenant 900 logements publics locatifs.

Selon les services de la daïra d'Oran, depuis janvier 2025, 362 familles vivant dans des logements insalubres dans les quartiers El Makkari, Mahieddine, El Hamri, Sidi El Houari, Khaldia et El Mokrani ont été relogées dans de nouveaux logements dans les pôles urbains de la commune de Oued Tlelat, ainsi qu'à Belgaïd et au niveau du site des 1.201 logements publics locatifs au quartier de la pépinière dans la commune de Bir El Djir.

BOUIRA Un nouveau pôle urbain en perspective entre Kadiria et Lakhdaria (DUAC)

Une étude a été lancée récemment pour la réalisation d'un nouveau pôle urbain au lieu-dit Ghedioua, située à la lisière entre les villes de Kadiria et Lakhdaria (Ouest de Bouira) sur une superficie de plus de 50 hectares, a-t-on appris mardi auprès de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC).

L'étude vient d'être lancée pour la réalisation du futur pôle ur-

baïn qui comprendra 5000 logements tous segments confondus, des établissements scolaires, une mosquée, et d'autres structures indispensables pour la vie des populations, a expliqué à l'APS la directrice de l'urbanisme, Fatma-Zohra Haddadi.

Une réunion a regroupé récemment les différents responsables et élus locaux de la daïra de Lakhdaria pour examiner et mettre les moyens nécessaires en

vue de réaliser dans les quelques années à venir ce projet qui va alléger la pression sur les villes de Kadiria et de Lakhdaria.

Ce futur pôle urbain sera implanté à quelque 50 km de la capitale Alger, et à quelques encablures de l'autoroute Est-ouest, ce qui permettra de créer une nouvelle dynamique économique et commerciale dans les régions de Lakhdaria et de Kadiria.

Le projet nécessite

une enveloppe financière de l'ordre de près de 5 milliards de dinars, dont plus de 2 milliards de dinars uniquement pour les travaux d'aménagement. Il s'agira de la réalisation des routes, des réseaux d'eau potable et d'assainissement, ainsi que de l'éclairage public, entre autres, selon la fiche technique présentée lors de la réunion consacrée au projet, tenue récemment au siège de la daïra de Lakhdaria.

BATNA Plus de 770 millions DA pour la rénovation et l'entretien du réseau routier du chef-lieu de wilaya

Plus de 770 millions DA viennent d'être octroyés pour la rénovation et l'entretien du réseau routier de la ville de Batna, a-t-on appris mardi auprès des services de la daïra. Financée par les budgets de la wilaya et de l'Assemblée populaire communale (APC), cette opération touchera plus de 50 rues de plusieurs cités de la capitale des Aurès dont ceux des "frères Lombarkia", "Chouchada", "Sadek Chebchoub", "Route de Hamla 1", "An-nasr", "Kechida", "Route de Tazoult", "Bouzourane" et "Erriadh", a précisé le chef de daïra de Batna, Bachir Fertas. Ces travaux débiteront dans les quelques prochains jours dès l'achèvement des procédures administratives requises pour les marchés publics et feront l'objet d'un suivi ininterrompu pour garantir le respect des normes techniques et des délais fixés, a ajouté le même responsable.

L'objectif de l'opération est d'entretenir les routes dégradées à travers la ville et d'éliminer les points noirs résultant des travaux précédents de rénovation des divers réseaux, selon le même responsable.

La ville de Batna a bénéficié de deux importants projets sectoriels portant, pour le premier, sur l'extension et la réhabilitation du réseau d'approvisionnement en eau potable (AEP) et pour le second, sur la rénovation des réseaux d'électricité et de gaz pour une enveloppe financière estimée à 3,8 milliards DA, rappelle-t-on.

TIMIMOUN Lancement d'opérations d'aménagement des lotissements sociaux et d'amélioration urbaine

Une série d'opérations d'aménagement des lotissements sociaux et d'amélioration urbaine a été lancée dans la wilaya de Timimoun, a-t-on appris mardi auprès des Services de cette collectivité locale.

Dotées d'une enveloppe globale estimée à un (1) milliard de DA, puisée du budget du secteur de l'Habitat et de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, ces opérations portent sur l'aménagement des lotissements sociaux destinés à l'auto-construction, ainsi que leur raccordement aux réseaux divers (AEP, assainissement et électricité), a-t-on précisé.

Ce programme de développement inclut également des travaux d'amélioration urbaine, notamment le renforcement du réseau routier, la réalisation de trottoirs et l'installation de l'éclairage public dans diverses communes de la wilaya, a-t-on ajouté de même source.

Lors d'une récente visite d'inspection, le wali, Souna Benamar, a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux et de respecter les normes de réalisation des projets, signalant que les préparatifs pour l'élaboration des listes nominatives des bénéficiaires de 2.500 parcelles de terrain à bâtir sont en cours, en vue de leur attribution prochaine.

Les opérations visent à permettre aux bénéficiaires du programme des lotissements sociaux de réaliser leurs habitations et à moderniser le milieu urbain, dans le cadre des efforts déployés pour améliorer le cadre de vie des citoyens, a-t-on souligné.

APS

TIARET Réouverture de deux polycliniques après leur réhabilitation

Deux polycliniques de la ville de Tiaret ont repris, récemment, leurs activités après avoir bénéficié d'une réhabilitation complète de leurs installations, a-t-on appris, mardi, du directeur de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) de Tiaret, Omar Zitouni.

M. Zitouni a précisé que les polycliniques "Benamara Fatma", implantée à la cité "Rahma" et "Sadek Mohamed", du quartier Kermame ont bénéficié d'une réhabilitation totale, avec des aménagements de leurs structures, afin d'offrir de meilleures conditions pour la prise en charge des patients et

améliorer les conditions de travail du personnel.

"Ces opérations ont été réalisées en quatre mois dans le cadre du programme sectoriel", a fait savoir la même source. La réhabilitation de la polyclinique Benamara Fatma a nécessité la mobilisation d'une allocation budgétaire estimée à 26,3 millions de dinars, tandis que la mise à niveau de la polyclinique "Sadek Mohamed" a nécessité 17,5 millions de dinars, a-t-il ajouté.

Les travaux ont porté sur l'aménagement des accès destinés aux ambulances, des salles d'accueil et

d'orientation, ainsi que la rénovation de l'étanchéité, de la peinture, des réseaux d'éclairage et de chauffage dans les différents services, tels que les salles de consultation, de radiologie, de laboratoire, de soins de maternité et de pédiatrie, ainsi que de la dentisterie, et enfin l'équipement, a souligné M. Zitouni. Il a également fait état de l'ouverture d'un point de garde nocturne à la polyclinique "Sadek Mohamed" de Kermame, relevant que cette opération "a contribué à assurer une meilleure prise en charge des patients qui se rendaient auparavant dans d'autres polycliniques des quartiers voisins ou aux

urgences de l'hôpital "Youssef Damerdjil". Le même responsable a, par ailleurs, annoncé que le quartier Kermame devra être bientôt renforcé par une nouvelle polyclinique moderne prévue au nouveau pôle urbain.

Il a rappelé que la reprise de l'activité médicale à la polyclinique "Benamara Fatma" a permis de réduire la pression sur la polyclinique "Bouiche Farid", implantée dans la cité "Bellevue", où de nombreux citoyens se rendaient pour effectuer des analyses, des radiographies ou pour des soins urgents pendant la nuit.

ALGÉRIE - ITALIE

Sonatrach examine de nouvelles opportunités de partenariat avec le groupe italien "Enel Global Trading"

Le président directeur général (Pdg) du Groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu, mardi à Alger, une délégation du groupe énergétique italien "Enel Global Trading", conduite par son directeur Claudio Machetti, avec lequel il a examiné les moyens de trouver de nouvelles opportunités de partenariat, indique un communiqué du groupe.

Lors de la rencontre, les deux parties ont évoqué "les moyens d'enrichir la relation commerciale historique entre les deux sociétés, et de trouver de nouvelles opportunités de partenariat dans la chaîne de valeur des hydrocarbures", précise le communiqué.

A cette occasion, M. Machetti a salué le niveau des relations entre l'Algérie et l'Italie en général, et entre les deux sociétés en particulier, soulignant qu'elles "entretiennent une relation commerciale solide basée sur des contrats à long terme pour la vente et l'achat de gaz naturel destiné aux marchés italiens et espagnols".

De son côté, M. Hachichi a réaffirmé le rôle de Sonatrach en tant que principal fournisseur de gaz naturel pour l'Europe et la région de la Méditerranée, précisant que son approvisionnement s'étend jusqu'aux pays de l'Europe centrale, ce qui renforce son rôle en tant que fournisseur fiable de gaz, selon le communiqué.

La société Enel, partenaire de Sonatrach depuis 1991, est spécialisée dans la commercialisation de produits énergétiques sur les marchés mondiaux, conclut la même source.

ALGÉRIE - ALLEMAGNE

Sonelgaz et Bosch conviennent de former un groupe de travail conjoint pour examiner les opportunités de coopération

Le groupe Sonelgaz a reçu, mardi, une délégation de cadres dirigeants du groupe allemand "Bosch", les deux parties ayant convenu de former un groupe de travail conjoint pour examiner les opportunités de coopération, indique un communiqué du groupe public.

Cette rencontre, qui a réuni le PDG de Sonelgaz, Mourad Adjal et la délégation allemande conduite par le PDG de Bosch Africa, Markus Thill, "a été l'occasion pour les deux parties d'exprimer leur volonté d'établir un partenariat fructueux et sérieux entre le groupe algérien et le groupe Bosch, leader dans plusieurs domaines, notamment l'outillage électrique, l'électroménager, les technologies industrielles et l'intelligence artificielle (IA)", précise la même source.

Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée au siège de la Direction générale du groupe en présence de plusieurs de ses principaux cadres et du Directeur général de la Chambre de commerce algéro-allemande, Blank Oliver, M. Adjal a exprimé l'intérêt de "Sonelgaz" à coopérer avec "Bosch" dans des domaines permettant d'améliorer la performance du groupe public et ses outils technologiques. Et d'ajouter que "Sonelgaz est lié par des partenariats stratégiques avec des opérateurs économiques importants à l'échelle internationale.

Il est aujourd'hui ouvert à la coopération avec le groupe allemand dans le cadre d'un partenariat basé sur le principe gagnant-gagnant". Evoquant l'expérience du groupe "Bosch" dans son domaine de compétence, notamment l'IA et les solutions technologiques modernes, M. Oliver a exprimé "la volonté du groupe de coopérer avec Sonelgaz en transférant ses importantes expertises et ses expériences pionnières dans de nombreux domaines, notamment les technologies industrielles avancées".

A la fin de la rencontre, "il a été convenu de former un groupe de travail conjoint chargée d'examiner les opportunités de coopération possibles entre les deux parties, en étudiant leurs domaines de compétence et en élaborant une approche de partenariat efficace et réalisable sur le terrain, en adéquation avec le domaine de compétence de Sonelgaz", conclut le communiqué.

GAZODUC TRANSSAHARIEN L'Algérie, le Nigéria et le Niger signent des accords pour accélérer la réalisation du projet

L'Algérie, le Nigéria et le Niger ont signé, hier à Alger, des accords pour accélérer la réalisation du projet du gazoduc transsaharien (TSGP).

Il s'agit d'un contrat de mise à jour de l'étude de faisabilité du projet, d'un contrat de compensation et d'un accord de non-divulgaration (NDA) entre les sociétés d'énergie des trois pays.

La signature a eu lieu à l'issue des travaux de la 4e réunion ministérielle du comité de pilotage du projet du gazoduc transsaharien (TSGP), tenue au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger).

Le contrat de mise à jour de l'étude de faisabilité a été signé par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, le ministre d'Etat chargé des Ressources pétrolières de la République fédérale du Nigeria, Ekperikpe Ekpo et le ministre du Pétrole de la République du Niger, Sahabi Oumarou, en présence du ministre nigérien de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement, Maizama Abdoulaye nigérien, de l'ambassadeur du Niger en Algérie et du chargé d'affaires à l'ambassade du Nigéria en Algérie.



Le contrat de compensation et l'accord de non-divulgaration (NDA) ont été signés par le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, le vice-président exécutif du gaz, de l'électricité et de

l'énergie nouvelle de la compagnie pétrolière nigérienne (NNPC LTD), Olalekan Ogunleye et le Directeur général de la Société nigérienne du pétrole SONIDEP, Ali Seibou.

Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de signature, M. Arkab a précisé que "ce progrès notable" illustre "notre engagement collectif à réaliser les objectifs du TSGP et à le concrétiser, au

mieux des intérêts de nos peuples et de notre continent". Il a affirmé que la mise à jour de l'étude de faisabilité permettra de définir "les moyens nécessaires pour accélérer la réalisation de ce projet important dans un délai raisonnable et à des coûts concurrentiels afin d'assurer l'approvisionnement des marchés énergétiques".

La signature de ces documents permettra également au groupe de travail et au bureau d'études PENSPEN d'entamer leurs travaux pour mettre à jour l'étude de faisabilité et parachever le projet.

Le TSGP est une initiative stratégique visant à réaliser un gazoduc continental permettant d'acheminer le gaz naturel du Nigeria, via le Niger, vers l'Algérie, afin d'être exporté vers les marchés européens et d'autres destinations internationales.

Réunion d'experts à Alger pour examiner les aspects du projet stratégique

Une réunion regroupant les équipes de travail et experts des pays de l'Algérie, du Niger et du Nigeria, y compris des représentants de Sonatrach, Sonidép (Niger) et NNPC (Nigeria), a débuté, mardi à Alger, dans le cadre des travaux de la 4e réunion ministérielle du comité de pilotage du projet du gazoduc transsaharien (TSGP).

Les travaux se tiennent au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, avec la participation du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, du ministre du Pétrole de la République du Niger, Sahabi Oumarou et du ministre d'Etat chargé des Ressources pétrolières de la République fédérale du Nigeria, Ekperikpe Ekpo. La réunion portera sur

l'état d'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route arrêtée lors de la dernière réunion, tenue à Abuja (Nigeria), ce qui constituera une occasion pour examiner les différents aspects de ce projet stratégique.

L'Algérie avait déjà abrité le 28 juillet 2022 au CIC, la 3e réunion sur le TSGP. La réunion d'Alger avait abouti à la signature d'un memorandum d'entente entre les trois pays, à travers lequel ils ont réaffirmé "leur engagement à poursuivre la coordination et l'action commune pour la réalisation de ce projet important".

Le TSGP est une initiative stratégique visant à réaliser un gazoduc continental permettant d'acheminer le gaz naturel du Nigeria, via le Niger, vers l'Algérie, afin d'être exporté vers les

marchés européens et d'autres destinations internationales.

Ce projet qui s'inscrit dans le cadre du "Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)", contribue largement à conforter la place du continent africain en tant que principal fournisseur de l'énergie au niveau mondial".

Le projet du gazoduc transsaharien tend à réaliser plusieurs objectifs stratégiques consistant, entre autres, à assurer une nouvelle et importante voie pour l'exportation du gaz naturel africain vers les marchés internationaux, soutenir le développement économique, renforcer les capacités énergétiques des trois pays, et contribuer à la sécurité énergétique mondiale, en diversifiant les sources de gaz naturel.

ALGÉRIE - ALLEMAGNE

Sonatrach: Hachichi examine les moyens de renforcer la coopération avec Bosch et ThyssenKrupp

Le président directeur général du Groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu deux délégations de haut niveau des sociétés allemandes Bosch et ThyssenKrupp, avec lesquelles il a examiné les moyens de renforcer la coopération conjointe, notamment dans les domaines liés à la transition énergétique et à l'hydrogène vert, indique mardi un communiqué du Groupe. Lors de leurs entretiens, tenus lundi au siège de la Direction générale du Groupe, en présence de ses cadres dirigeants, le président de Bosch Africa, Markus Thill, a présenté un exposé sur le potentiel du Groupe Bosch et ses perspectives de développement en Afrique, précise le communiqué.

Dans ce cadre, M. Thill a souligné que "Bosch" accorde "une importance particulière à l'Algérie, au vu de sa position stratégique et de son

tissu économique", saluant "le grand potentiel dont dispose l'Algérie en matière d'énergies nouvelles et renouvelables". Cette rencontre a été l'occasion pour le président de Bosch Africa de présenter l'expertise de sa société en matière de maintenance des structures industrielles et de fabrication d'électrolyseurs, qui représentent l'un des plus importants composants pour la production de l'hydrogène vert", ajoute la même source. De son côté, M. Hachichi a mis en avant "le grand potentiel naturel et humain que recèlent l'Algérie et Sonatrach en particulier, lequel a permis à cette dernière de sceller des partenariats stratégiques avec les plus grands groupes mondiaux".

M. Hachichi a saisi cette occasion pour inviter les représentants de l'entreprise allemande à organiser des réunions avec des experts de

la Sonatrach, en vue d'examiner les moyens les plus efficaces pour définir les opportunités de partenariat et de coopération entre les deux sociétés, notamment en ce qui a trait à l'hydrogène vert, particulièrement la fabrication locale des composants des électrolyseurs. Lors d'un entretien avec la délégation de haut niveau de ThyssenKrupp, conduite par Mme Nadja Hakansson, PDG de la société, les deux parties ont discuté des voies à même de renforcer la coopération commune, notamment en matière de solutions technologiques innovantes dans les domaines des industries manufacturières et de la transition énergétique.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont débattu des perspectives de développement des relations bilatérales, ainsi que du renforcement des investisse-

ments communs, au mieux des intérêts mutuels des deux parties.

ThyssenKrupp est une société leader en matière d'industrie, de technologie, de recherche et de développement. Elle active dans des secteurs clés, à l'instar des technologies de décarbonation, des services des matériaux sidérurgiques en Europe et des systèmes maritimes. Elle prend en charge également la protection du climat, la transition vers les énergies propres ainsi que la transition numérique, selon la même source. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de "la démarche continue de la Sonatrach visant à renforcer les partenariats internationaux et à développer des solutions innovantes, adaptées aux mutations mondiales du secteur de l'énergie et des industries manufacturières.

ETATS UNIS

Application de nouveaux droits de douane sur l'aluminium et l'acier

Le président américain Donald Trump a signé des décrets visant à augmenter les droits de douane sur l'aluminium de 10% à 25%, fixant au 12 mars prochain la date d'entrée en vigueur de ces nouvelles mesures, "sans exception".

"Toutes les importations d'articles en acier et d'articles dérivés de l'acier provenant d'Argentine, d'Australie, du Brésil, du Canada, des pays de l'Union européenne, du Japon, du Mexique, de la Corée du Sud et du Royaume-Uni" sont concernées, indique l'un de ces textes signés par M. Trump lundi soir dans le Bureau ovale.

Dans un autre décret, M. Trump vise "toutes les importations d'articles en aluminium et dérivés de l'aluminium provenant d'Argentine, d'Australie, du Canada, du Mexique, des pays de l'Union européenne et du Royaume-Uni".

Il avait cependant dit envisager une exemption pour l'Australie, après des déclarations en ce sens du Premier ministre Anthony Albanese, en raison selon le président américain d'un "excédent" commercial avec cet allié d'Océanie.

Ces mesures affecteraient particulièrement le Canada, principal fournisseur d'acier et d'aluminium des Etats-Unis. Au cours de son premier mandat, M. Trump a imposé des droits



de douane de 25% sur les importations d'acier et de 10% sur les importations d'aluminium en invoquant des raisons de sécurité nationale.

Il a ensuite permis à certains partenaires commerciaux, dont le Canada, le Mexique et le Brésil, de recevoir des

quotas en franchise de droits.

Sous l'ancien président Joe Biden, les Etats-Unis ont maintenu certaines exemptions tarifaires introduites sous Trump et étendu de nouveaux quotas pour l'Union européenne, la Grande-Bretagne et le Japon.

MONNAIE

Le dollar en hausse face à l'Euro

Le dollar progresse doucement lundi, en attendant de savoir si Donald Trump imposera cette semaine de nouveaux droits de douane, tandis que l'or a passé la barre historique des 2.900 dollars.

Le président américain a franchi dimanche une nouvelle étape dans l'offensive commerciale qu'il a lancée dès le début de son mandat, en promettant d'imposer 25% de droits de douane sur l'acier et l'aluminium importés aux Etats-Unis.

Ces mesures affecteraient particulièrement le Canada, principal pays fournisseur de ces métaux industriels pour son voisin américain.

Vers 17h05 GMT, le billet vert monte en conséquence de 0,17% contre la monnaie canadienne, à 1,4318 dollar canadien pour un "buck", un surnom du dollar américain, et avance de 0,14% face à l'euro, à 1,0313 dollar.

Il grimpe aussi de 0,59%



par rapport à la devise mexicaine, affectée par un environnement incertain qui pousse les investisseurs à fuir les investissements considérés comme risqués, à 20,6850 pesos pour un dollar.

Donald Trump a aussi affirmé qu'il annoncerait "mardi ou mercredi" des

"droits de douane réci-proques", afin d'aligner la taxation des produits entrant aux Etats-Unis sur la manière dont sont taxés les produits américains à l'étranger.

Le dollar avait déjà été soutenu vendredi dernier par un rapport faisant état d'un marché de l'emploi solide aux Etats-Unis en jan-

vier. Les marchés financiers n'avaient initialement que peu réagi à cette annonce, ainsi qu'aux mesures de rétorsion chinoises de surtaxes ciblées de certains produits américains entrées en vigueur lundi, en riposte aux 10% de droits de douane additionnels imposés par les Etats-Unis depuis mardi dernier.

Rien ne semble pouvoir par contre freiner la course de l'or, qui a franchi lundi les 2.900 dollars l'once pour la première fois de son histoire, jusqu'à un nouveau sommet de 2.911,72 dollars.

La demande pour le métal précieux augmente alors que l'inquiétude grandit quant à l'impact potentiel de la politique protectionniste de la nouvelle administration américaine sur les perspectives de croissance économique mondiale, et son effet inflationniste sur les prix américains, soulignent les analystes.

CÉRÉALES

La demande mondiale en hausse de 0,9 % en 2024-2025 (FAO)

La demande mondiale de céréales devrait atteindre 2.869 millions de tonnes en

2024-2025, en hausse de 0,9 % par rapport à la campagne précédente (2023-2024), selon

les prévisions de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), publiées sur son site web.

Cette progression est principalement attribuée à l'augmentation de la demande de maïs destiné à l'alimentation du bétail, précise la FAO.

La consommation mondiale de blé devrait se maintenir à 797,2 millions de tonnes, tandis que celle de riz est attendue en hausse de 1,9 %, atteignant un record de 537,2 millions de tonnes, portée par une demande accrue dans plusieurs pays africains.

La demande de céréales secondaires, majoritairement

utilisées dans l'alimentation animale, est estimée à 1.535 millions de tonnes, soit une progression de 1,0 % par rapport à 2023-2024.

Concernant les stocks mondiaux de céréales à la fin des campagnes de 2025, la FAO prévoit une baisse de 7,8 millions de tonnes, les ramenant à 866,6 millions de tonnes, soit un recul de 2,2 % par rapport aux niveaux d'ouverture. Malgré ce repli, le rapport stocks/utilisation des céréales devrait se situer à 29,8 %, un niveau jugé confortable, bien qu'en léger retrait par rapport à 2023-2024, où il s'établissait à 30,9 %, selon la même source.

PÉTROLE

Le Brent proche des 77 dollars

Les cours du pétrole étaient en hausse mardi, poussés par les tensions au Moyen-Orient.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, prenait 1,27% à 76,83 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en janvier, gagnait 1,26% à 73,26 dollars.

MARCHÉS BOURSIERS

Wall Street finit en hausse

La Bourse de New York a terminé en hausse lundi, les investisseurs accueillant sans grande inquiétude les nouvelles déclarations de Donald Trump sur de potentiels droits de douane supplémentaires.

L'indice Dow Jones a avancé de 0,38%, le Nasdaq de 0,98% et l'indice élargi S&P 500 de 0,67%.

Outre des rebonds techniques liés aux pertes de la semaine passée, les acteurs du marché ont accueilli sans crainte les dernières évolutions de la guerre commerciale lancée par Donald Trump.

Wall Street finit en hausse

La Bourse de New York a terminé en hausse lundi, les investisseurs accueillant sans grande inquiétude les nouvelles déclarations de Donald Trump sur de potentiels droits de douane supplémentaires.

L'indice Dow Jones a avancé de 0,38%, le Nasdaq de 0,98% et l'indice élargi S&P 500 de 0,67%.

Le président américain a assuré dimanche qu'il imposerait dès ce lundi les droits de douane de 25% annoncés sur l'acier et l'aluminium importés aux Etats-Unis, dont l'essentiel vient du Canada.

En début d'après-midi à Washington, l'exécutif américain n'avait pas encore donné suite concrètement à l'annonce faite la veille par le milliardaire républicain.

Donald Trump a aussi affirmé dimanche qu'il annoncerait "mardi ou mercredi" des "droits de douane réci-proques", afin d'aligner la taxation des produits entrant aux Etats-Unis sur la manière dont sont taxés les produits américains à l'étranger.

Dans ce contexte vers 21h25 GMT le rendement des emprunts d'Etat américains à dix ans se tendait légèrement à 4,50% contre 4,49% vendredi en clôture.

La Bourse de Paris termine en hausse

La Bourse de Paris a fini en hausse lundi, les investisseurs se montrant peu impressionnés par les nouvelles déclarations du président américain Donald Trump sur de potentiels droits de douane supplémentaires, sur fond de bonne dynamique boursière en Europe.

Le CAC40 a pris 0,42% à 8.006,22 points, en hausse de 33,19 points.

Vendredi, il avait terminé en baisse de 0,43% à 7.973,03 points.

APS

PRISE EN CHARGE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE

Des juristes et acteurs de la société civile saluent les décisions du Président de la République

Des juristes et des acteurs de la société civile ont salué, lundi, les décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la protection de la femme et au renforcement des mécanismes de prise en charge des femmes victimes de violence, car elles reflètent la forte volonté des pouvoirs publics de consolider les droits de la femme en tant que pilier de la société.

Contactée par l'APS, l'avocate et conseillère juridique, Khadidja Meslem a salué les instructions données par le président de la République, lors de la réunion, dimanche, du Conseil des ministres, notamment en ce qui a trait aux mécanismes de prise en charge des femmes victimes de violence.

Elle a relevé que ces décisions "émanent d'une forte volonté et d'un engagement sérieux visant à combattre toutes formes de violence dans la société et à renforcer les droits de la femme, en tant que pilier de la société".

L'avocate a rappelé les conventions internationales ratifiées par l'Algérie relatives à la protection des droits de l'homme et ceux de la femme, ainsi que les textes juridiques traitant de cette question, sans oublier la Constitution de 2020 qui stipule que l'Etat, à travers le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, protège



la femme et ses enfants contre toutes formes de violence, en lui garantissant l'accès à des structures d'accueil.

Ainsi, le code pénal protège également la femme de toutes formes de violence et prévoit des peines de 6 mois à deux ans à l'encontre des auteurs, a-t-elle souligné, ajoutant que la justice "exige des preuves qui sont par-

fois indisponibles, d'où la nécessité de créer de nouveaux mécanismes juridiques en vue de protéger la femme et d'accélérer les mesures de sa prise en charge".

De son côté, la coordinatrice au centre d'écoute du Réseau "Wassila", Ouarek Amedjout Nadia a salué les décisions et instructions du président de la

République concernant la protection de la femme quel que soit son rôle et sa position dans la société et le renforcement des mécanismes juridiques de prise en charge des femmes victimes de violence, qualifiant ces décisions "d'acquis devant renforcer les moyens de protection de la femme contre toutes formes de violence".

Elle a souligné, dans ce contexte, "la nécessité de prendre en considération les moyens de prise en charge des femmes violentées, d'intensifier les opérations de sensibilisation à la dangerosité de la violence sur la famille et la société", d'autant que, a-t-elle dit, "l'Islam a honoré la femme et lui a accordé une place prestigieuse". Et d'ajouter que le Réseau "Wassila" met à la disposition des femmes et enfants violentés, des psychologues et des juristes pour leur prodiguer conseils et orientations via les deux lignes téléphoniques du réseau, en sus de l'accueil des femmes vic-

times de violence une fois par semaine.

De son côté, la présidente de la commission nationale des droits de la femme et de l'enfant de l'Association nationale des droits de l'homme, Nadia Bendif, a accueilli favorablement les décisions du président de la République relatives au renforcement des mécanismes de prise en charge des femmes victimes de violence qui interviennent, selon elle, "en consécration des luttes de la femme algérienne qui a marqué sa présence dans les différents domaines et accédé à des postes importants". Ces décisions devraient "soutenir la famille, noyau de la société, à travers la mise en place de mécanismes de protection de la femme et de promotion de ses droits", a-t-elle ajouté, soulignant que la prochaine étape "exige une coordination entre les différents acteurs dans le domaine en application des instructions du président de la République".



La société holding agro-industries (Agrodiv) et ses filiales lanceront, le 15 février, la vente de leurs produits au niveau des marchés de proximité avec des réductions allant jusqu'à 15%, dans le cadre de leurs efforts visant à garantir l'approvisionnement en produits de base à des prix abordables pendant le mois de Ramadan, a indiqué un communiqué du

RAMADHAN

Vente des produits du Groupe Agrodiv à des prix réduits dans les marchés de proximité à partir du 15 février

ministère de l'Industrie. Cette initiative intervient dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, émises lors de la réunion tenue au siège du ministère sur les préparatifs du mois de Ramadan, avec les responsables de la société holding agro-industries (Agrodiv), toutes filiales confondues, et la société holding "Madar", à travers sa filiale spécialisée dans l'agroalimentaire.

Lors de cette rencontre, les deux groupes ont présenté les programmes d'approvisionnement, les mesures et les derniers préparatifs pour le mois de Ramadan, chacun dans son domaine de

compétence, afin d'assurer la disponibilité des produits de large consommation pendant le mois sacré, en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors des réunions du Conseil des ministres, sur la nécessité d'assurer la disponibilité des produits sur les marchés et de lutter contre la spéculation.

Dans ce sens, M. Ghrieb a insisté sur l'importance de respecter le programme établi en termes de délais d'approvisionnement et de qualité, afin de garantir une distribution continue des produits de large consommation à des prix accessibles et adaptés au pouvoir d'achat du

citoyen, précise le communiqué.

Le ministre a également estimé nécessaire "de renforcer la présence d'Agrodiv au niveau des marchés de proximité", soulignant que ce Groupe public "commencera, à partir du 15 février, à commercialiser ses produits dans 167 marchés de proximité, avec des réductions allant jusqu'à 15%, en sus de ses 420 points de vente et des grandes surfaces où il est déjà présent".

Il a, en outre, souligné l'importance de renforcer les actions sociales du Groupe pour promouvoir les valeurs de solidarité et d'entraide à l'occasion du mois sacré, conclut le communiqué.

CORAN

La fillette Dahmani Amira Fatima Zohra reçoit une distinction spéciale pour avoir mémorisé le Coran en arabe et en anglais à Mascara

La jeune fillette Dahmani Amira Fatima Zohra (7 ans), résidant dans le village "Slatna" de la commune de Mascara, a été honorée, lundi soir, au siège de l'APC de Mascara, pour avoir mémorisé le Saint Coran en arabe et en anglais, a-t-on constaté.

Cette distinction a été attribuée par l'APC, dont le président Benali Bidai a souligné, lors de son discours, l'accompagnement des jeunes à travers toutes les écoles coraniques et les mosquées de la région, indiquant que cette récompense ne reconnaît pas seulement les efforts de cette fillette, mais égale-

ment tous ceux qui ont contribué à son succès, à commencer par l'enseignant Djirouri Djallal, par ses efforts dans l'enseignement de la jeune apprenante à l'école coranique de la mosquée "Abdallah Ibn Hicham" du village "Slatna". La petite Dahmani Amira Fatima Zohra a déclaré à l'APS qu'elle avait pu mémoriser le Coran et sa traduction en langue anglaise à l'école coranique de la mosquée précitée, avec l'aide de son professeur, ainsi que de son école.

La jeune fille est dotée d'une mémoire exceptionnelle et apprend rapide-

ment, ayant réussi à mémoriser l'intégralité du Coran, l'année dernière, selon ses encadrants.

Le père de la fillette, Dahmani Badreddine, a encouragé les parents à enseigner le Coran à leurs enfants, soulignant que cela les aidera à réussir académiquement dans le futur.

Lors de cette cérémonie, l'enseignant du Coran à l'école coranique de la mosquée "Abdallah Ibn Hicham" du village "Slatna", Djirouri Djallal, a également été honoré pour avoir suivi et soutenu la petite Dahmani Amira Fatima Zohra dans son parcours.

APS

TIMIMOUN

Lancement d'opérations d'aménagement des lotissements sociaux et d'amélioration urbaine

Une série d'opérations d'aménagement des lotissements sociaux et d'amélioration urbaine a été lancée dans la wilaya de Timimoun, a-t-on appris mardi auprès des Services de cette collectivité locale.

Dotées d'une enveloppe globale estimée à un (1) milliard de DA, puisée du budget du secteur de l'Habitat et de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, ces opérations portent sur l'aménagement des lotissements sociaux destinés à l'auto-construction, ainsi que leur raccordement aux réseaux divers (AEP, assainissement et électricité), a-t-on précisé. Ce programme de développement inclut également des travaux d'amélioration urbaine, notamment le renforcement du réseau routier, la réalisation de trottoirs et l'installation de l'éclairage public dans diverses communes de la wilaya, a-t-on ajouté de même source.

Lors d'une récente visite d'inspection, le wali, Souma Benamar, a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux et de respecter les normes de réalisation des projets, signalant que les préparatifs pour l'élaboration des listes nominatives des bénéficiaires de 2.500 parcelles de terrain à bâtir sont en cours, en vue de leur attribution prochaine.

Les opérations visent à permettre aux bénéficiaires du programme des lotissements sociaux de réaliser leurs habitations et à moderniser le milieu urbain, dans le cadre des efforts déployés pour améliorer le cadre de vie des citoyens, a-t-on souligné.

GRÈCE

Nouveaux séismes au large de Santorin, le plus fort d'une magnitude de 5,2

Plusieurs séismes, dont le plus fort d'une magnitude de 5,2, ont de nouveau secoué l'île grecque de Santorin et sa voisine Amorgos, dans la nuit de lundi à mardi, selon l'Institut géodynamique de l'Observatoire d'Athènes.

La plus forte secousse sismique, de 5,2, s'est produite lundi à 20h16 GMT (22h16 locales) en mer, au sud de l'île d'Amorgos et à environ 37 km au nord-est de Santorin, île volcanique mondiale célèbre.

Ce séisme a été ressenti jusqu'à Athènes, à plus de 200 km de l'épicentre, et n'a provoqué ni dégâts ni blessés.

Deux heures plus tard, dans la même zone de la mer Egée, un nouveau séisme de magnitude 5 a été enregistré, suivi en quelque 10 minutes de deux autres secousses de magnitude 4.

A partir de 5h00 GMT (07h00 locales), de nouvelles secousses ont été répertoriées, dont l'une de 4,4 au sud-est d'Amorgos.

Une secousse de magnitude 5,2 avait déjà été enregistrée la semaine dernière, la plus forte depuis le début



de cette intense activité sismique.

Les experts, tout en se montrant rassurants, estiment que cette séquence sismique, qui a poussé plus de 11.000 personnes à quitter Santorin depuis le début février, pourrait durer encore des semaines. Plus de 12.800

tremblements de terre ont été enregistrés entre le 26 janvier et le 8 février dans la zone maritime entre ces deux îles touristiques de l'archipel des Cyclades, selon le laboratoire de sismologie de l'Université d'Athènes (EKPA). Pour la seule journée du 9 février, 102 séismes

ont été détectés. "Cette séquence continuera (...) Cela prendra des semaines pour que ce phénomène cesse", a prévenu le professeur de sismologie Kostas Papazachos, cité par la chaîne publique ERT.

"La communauté locale doit s'adapter, et nous devons envisager un scénario où tout le mois de février se déroulera dans des conditions similaires", a-t-il poursuivi.

L'île volcanique de Santorin, dont de nombreuses maisons et hôtels sont accrochés à la falaise, a été déclarée en état d'urgence par la Protection civile grecque jusqu'au 3 mars.

Les écoles de l'île ainsi que d'Amorgos et de leurs voisines, fermées depuis le 3 février, le resteront jusqu'à vendredi.

ETATS UNIS

Au moins un mort dans la collision de deux petits avions en Arizona

Deux petits avions sont rentrés lundi en collision sur le tarmac d'un aéroport régional en Arizona, aux Etats-Unis, un accident qui a fait au moins un mort selon les autorités.

Une personne est décédée, a rapporté Dave Folio, un porte-parole des pompiers de Scottsdale, la ville où s'est déroulé le drame en début d'après-midi. "Nous travaillons toujours à l'extraction d'une personne de l'un des avions", a-t-il ajouté, en précisant que trois autres victimes ont été transportées à l'hôpital. La collision a impliqué deux jets privés, un Learjet 35A et un Gulfstream 200, selon un communiqué de la FAA, le régulateur américain de l'aviation. Le premier "est sorti de la piste après l'atterrissage et s'est écrasé" sur l'autre, a expliqué l'agence. La FAA a ouvert une enquête. Le trafic aérien de l'aéroport de Scottsdale a été temporairement interrompu. Le 30 janvier, une collision entre un avion de ligne et un hélicoptère de l'armée américaine a fait 67 morts à Washington. Cet accident a été suivi le 1er février par celui d'un avion médical dans un quartier de Philadelphie, qui a fait sept morts. Et vendredi, dix personnes sont mortes dans le crash d'un petit avion commercial en Alaska.

CORÉE DU SUD

Une fillette de 7 ans meurt après avoir été poignardée à l'école

Une fillette a été retrouvée morte après avoir été poignardée dans une école primaire sud-coréenne lundi, aux côtés d'une femme d'une quarantaine d'années qui présentait également des blessures par arme blanche, ont rapporté les médias locaux.

La police a ouvert une enquête sur cette affaire, la femme étant soupçonnée d'avoir poignardé la victime, ont indiqué l'agence de presse Yonhap. La fillette de sept ans a été retrouvée avec des blessures par arme blanche au cou et au visage, a déclaré un responsable des pompiers locaux. Les médias locaux ont rapporté que la fillette était décédée après avoir été transférée à l'hôpital et que la femme était enseignante dans l'école. La femme a été hospitalisée, selon le responsable des pompiers. L'agence de presse Yonhap a indiqué que la femme avait plus tard reconnu être responsable du crime. Elle avait pris un congé sabbatique pour dépression avant de reprendre le travail à la fin de l'année dernière.

PÉROU

Un glissement de terrain fait au moins 2 morts dans le centre-ouest du pays

Au moins deux personnes ont trouvé la mort à la suite d'un glissement de terrain survenu samedi après-midi dans le district de Bambas, dans la province péruvienne de Corongo, a rapporté lundi le Centre national des opérations d'urgence (COEN). Cet accident a également endommagé des maisons, des routes, des zones cultivées et la prestation des services d'électricité, tandis que le personnel de la municipalité locale continue d'évaluer les dégâts, a indiqué cette institution. La station radio privée Radio Programs del Peru a rapporté que les deux victimes décédées faisaient partie d'un groupe d'ouvriers qui menaient des travaux de collecte des eaux sur les rives du rio Santa. Le glissement de terrain a été provoqué par les pluies de ces derniers jours, qui avaient été annoncées auparavant par le Service national de météorologie et d'hydrologie du Pérou.

APS

MAROC

Un tremblement de terre de magnitude 5,2 près de Ksar El Kébir

L'institut marocain de géophysique a annoncé mardi matin qu'un séisme de magnitude 5,2 s'était produit près de Ksar el Kebir, dans le nord du pays.

Il n'y a eu aucun rapport officiel faisant état de victimes.

Le séisme a été ressenti jusqu'à 200 km au sud de l'épicentre, y compris dans la capitale Rabat.

En septembre 2023, le Maroc a été frappé par un tremblement de terre de magnitude 6,8 qui a causé la mort de plus de 2900 personnes et endommagé des infrastructures vitales.

VANUATU

Un ex-gestionnaire des catastrophes devient Premier ministre

Le Parlement du Vanuatu a élu mardi à la tête du gouvernement Jotham Napat, un ancien responsable de la gestion des catastrophes, moins de deux mois après le séisme meurtrier qui a secoué l'archipel.

Au début de sa carrière, Jotham Napat, 52 ans, était prévisionniste météo.

Il a ensuite occupé une série de postes importants, notamment celui de président d'Air Vanuatu et de chef du comité national de gestion des catastrophes.

M. Napat a été élu député pour la première fois en 2016 avant de devenir vice-Premier ministre.

Ministre des Affaires étrangères entre 2022 et 2023, Jotham Napat a été élu par 50 des 52 députés, comme l'a montré la retransmission en direct des débats.

Deux bulletins de vote ont été déclarés nuls.

La formation politique de M. Napat, le Parti des dirigeants du Vanuatu, est celle qui a remporté le plus de sièges (neuf) lors de législa-

tives anticipées en janvier. Le 17 décembre dernier, un tremblement de terre de magnitude 7,3 a secoué le Vanuatu, détruisant des routes, faisant s'écrouler des bâtiments à Port Vila, la capitale, et tuant au moins 14 personnes.

Le Parlement, qui était morcelé en plusieurs groupes nécessitant la formation de coalition, a été dissous en novembre alors que des députés comptaient déposer une motion de censure pour renverser l'ex-Premier ministre Charlot Salwai.

BRÉSIL

La rentrée des classes reportée à cause de la chaleur dans le sud du pays

Une vague de chaleur avec des températures qui pourraient atteindre jusqu'à 40 degrés a poussé l'Etat du Rio Grande do Sul, dans le sud du Brésil, à reporter la rentrée des classes prévue lundi, sur décision judiciaire.

"En respect de la décision du Tribunal de justice du Rio Grande do Sul, il n'y aura pas de cours dans les 2.320 écoles du réseau (public) ce lundi", a annoncé dans un communiqué le secrétariat à la Communication de cet Etat touché par de terribles inonda-

tions l'an dernier. Environ 700.000 élèves de cette région où il fait généralement moins chaud que dans le reste du Brésil ont vu leur rentrée reportée après les vacances de l'été austral. Le tribunal a pris cette décision sur une requête du syndicat local des enseignants, qui a demandé le report de la rentrée au 17 février.

Selon le syndicat, les établissements scolaires ne sont pas équipés "de systèmes de ventilation adéquats ni de suffisamment de fontaines à eau"

pour supporter les températures prévues cette semaine. Dans certaines zones de cet Etat, les thermomètres vont atteindre 40 degrés ces prochains jours, selon l'institut public de météorologie Inmet. Le gouvernement du Rio Grande do Sul a fait appel de la décision du tribunal et espère pouvoir faire reprendre les cours dès cette semaine.

"Nous sommes en train de construire un modèle d'école résiliente, qui s'adapte aux changements climatiques", a affirmé le

secrétariat à l'Education.

Selon l'Inmet, les températures devraient commencer à baisser à partir de jeudi.

Ces dernières années, le Brésil a été particulièrement touché par les événements climatiques extrêmes rendus plus nombreux et plus intenses, selon les experts, par le changement climatique.

En avril et mai dernier, des inondations ont fait plus de 180 morts dans le Rio Grande do Sul, causant également des dégâts matériels gigantesques.

CONSTANTINE Le secteur de la santé se dote d'un nouvel amplificateur de brillance

Le secteur de la santé de la wilaya de Constantine vient d'être doté d'un nouvel équipement de radiologie interventionnelle à savoir un amplificateur de brillance, a-t-on appris dimanche de la direction locale de la santé et de la population (DSP).

Cet appareil de pointe a été destiné au service de Neurochirurgie du Centre hospitalo-universitaire CHU de Constantine, a indiqué la directrice de la santé, Mme Linda Boubeguir qui a mis l'accent sur l'importance de l'équipement dans l'amélioration des soins assurés par ce service.

L'amplificateur de brillance qui permet la visualisation en temps réel d'images radiologiques sur un écran au cours d'une intervention chirurgicale contribuera au perfectionnement des compétences dont est fort ce service, a considéré la même responsable.

L'acquisition de cet équipement moderne s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les pouvoirs publics visant à mettre à niveau cet établissement de santé qui figure parmi les plus importants à l'échelle nationale, a-t-on indiqué.

BORDJ BADJI MOKHTAR Plus de 190 élèves scolarisés bénéficient des soins ophtalmologiques (organismes)

Plus de 190 élèves scolarisés des établissements scolaires de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar ont bénéficié de ce jour des soins médicaux gratuits en maladies oculaires, dans le cadre d'une caravane médicale spécialisée, à l'initiative du réseau algérien de jeunes, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs. Composée d'un staff médical spécialisé, cette caravane fait suite à une action similaire organisée en avril 2024 au profit des élèves de cette wilaya frontalière. A ce titre, plus de 190 élèves scolarisés ont bénéficié des soins ophtalmologiques, tandis que 75 autres bénéficieront des lunettes de vue, a déclaré à l'APS

"le membre du réseau algérien de jeunes, Abdelmalek El Hachemi. La polyclinique de la ville de Bordj Badji Mokhtar a connu une forte affluence des élèves pour bénéficier des consultations ophtalmologiques, a-t-il ajouté. Les parents des élèves ont salué la présence de cette caravane médicale spécialisée dans la région de Bordj Badji Mokhtar, qui permettra, ont-ils estimé, d'atténuer leurs souffrances, notamment face au manque de cette spécialité médicale dans les établissements de santé publique de la wilaya".

Cette caravane médicale sillonnait plusieurs wilayas du pays, dont des localités des zones d'ombre à travers les régions du sud du pays, et les hauts plateaux, selon les organisateurs. Il est à noter que cette initiative médicale qui poursuivra ces activités jusqu'au 12 février 2025, est organisée en coordination avec les directions de la santé et de l'éducation de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, au niveau de la polyclinique de la commune du chef lieu de wilaya, relevant de l'établissement public de santé de proximité.

APS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ Le ministre de la Santé rencontre les membres du SNAPSY

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a rencontré les membres du Syndicat national algérien des psychologues (SNAPSY), dans le cadre de la poursuite des rencontres avec les membres et les responsables des différents syndicats agréés auprès du secteur consacrées aux statut particulier et au régime indemnitaire, ainsi qu'aux préoccupations socioprofessionnelles des personnels du secteur, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère.



Lors de cette rencontre tenue lundi, le ministre a écouté "les préoccupations exprimées par les membres du syndicat, dont la nécessité d'examiner les imperfections relevées par le syndicat dans le statut particulier des psychologues, notamment en

termes de carrière professionnelle et de valorisation de l'expérience professionnelle", précise le communiqué.

L'accent a également été mis sur la nécessité "de mettre en place une série de mesures d'intégration à inclure de manière auto-

matique afin de garantir l'avancement de grade, outre la demande d'introduction de nouveaux postes supérieurs conformément aux activités exercées par les psychologues". Après avoir écouté les préoccupations soulevées par les membres du syndi-

cat, M. Saihi les a invités à "soumettre leurs propositions à la commission créée à cet effet, pour procéder à leur examen, en tenant compte des alternatives envisageables, et ce, pour leur adoption comme référence dans la correction des lacunes".

PROJET DE L'UNITÉ D'AUTOGREFFE DU CHU D'ORAN Les travaux de réalisation en voie de finalisation

Les travaux de réalisation de l'unité d'autogreffe au CHU d'Oran, deuxième du genre au niveau de la région ouest après celle de l'EHU d'Oran, est dans sa phase de finalisation, ces travaux ayant atteint les 90%, a indiqué le chef de service d'hématologie, Pr Messaoudi Reda.

Cette unité contribuera à la prise en charge des malades souffrant de différentes maladies du sang, notamment les leucémies, ce qui réduira le trans-

fert vers le centre du pays de ces malades, a-t-il expliqué.

Cette unité est composée de 9 lits d'isolement, d'une sous-unité de collecte cytophérèse de cellules souches hématopoïétiques pour la conservation de ces cellules et une autre sous-unité pour l'irradiation des produits sanguins, a-t-il fait savoir.

L'unité d'autogreffe a été également équipée d'un PACS de radiologie, qui a un système de gestion électro-

nique des images médicales avec des fonctions d'archivage, de stockage et de communication rapide", a-t-il expliqué.

S'agissant de l'équipe qui se chargera de cette unité, le Pr Messaoudi a fait savoir que certains spécialistes sont déjà formés, alors que d'autres sont en cours de formation au niveau de l'unité de l'EHU d'Oran pour pouvoir commencer les autogreffes, dès que la structure sera finalisée.

EHU D'ORAN Une journée de sensibilisation sur l'épilepsie

Le service de neurologie de l'EHU "1er Novembre 1954" d'Oran a organisé, lundi, une journée de sensibilisation au profit des malades épileptiques et leurs familles, avec la participation de médecins spécialistes en neurologie. Des chapiteaux ont été dressés près de l'entrée de cet établissement hospitalier, avec une dizaine de médecins pour accueillir, donner des explications aux malades et leurs familles et répondre à leurs questions. Le Pr Chentouf, chef de service de neurologie dans le même

établissement, a fait savoir, dans une déclaration à la presse, que l'épilepsie demeure une maladie taboue, et la sensibilisation demeure le seul moyen pour le casser. Ce service assure le suivi de pas moins de 3.500 épileptiques d'Oran et des wilayas de l'Ouest, a-t-il indiqué, ajoutant que le suivi est le meilleur moyen pour équilibrer cette maladie, alors que le déni est son premier ennemi. Elle a invité les malades et leurs familles (surtout si le malade est un enfant) à se présenter pour bien comprendre la

nature de cette maladie complexe. "Il n'y a pas une épilepsie, mais plusieurs épilepsies, qui peuvent résulter de différentes raisons, comme les fortes fièvres ou les traumatismes crâniens", a-t-elle indiqué, notant également que le traitement n'est pas le même, car il est adapté à chaque cas. "Cette journée de sensibilisation sert aussi à répondre à une multitude de questions, sur la scolarité des enfants malades, la grossesse et l'allaitement, l'impact des médicaments sur les patients, entre au-

tres", a-t-elle souligné. Le directeur de l'EHU, Rabah Bar, qui a présidé la cérémonie d'ouverture de cette journée, a mis en exergue l'importance de l'information et de la formation dans tout système de santé qui se veut efficient. Il a noté, à ce propos, que l'EHU d'Oran accorde une grande importance à l'information et à la sensibilisation, ajoutant que les malades peuvent ce présenter à ces journées pour poser toutes les questions qu'ils n'osent peut être pas poser lors des visites.

CHOLÉRA

Plus de 2.880 cas enregistrés en Angola depuis le début de l'année

Le ministère angolais de la Santé a enregistré plus de 2.880 cas de choléra dans le pays depuis le début de l'année, dont 97 décès, rapporte l'agence de presse Angop se référant à un communiqué du ministère.



Pas moins de 1.425 infections ont été enregistrées dans la province de Luanda, selon la même source. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) constate une hausse des cas de choléra dans le monde entier depuis 2021. La situa-

tion la plus inquiétante a été enregistrée en Zambie. Des flambées de cette maladie ont également été rapportées au Mozambique, en Tanzanie, en République démocratique du Congo, en Ethiopie et au Nigeria.

Plus de 100.000 personnes vaccinées contre le choléra dans un district zambien

Un total de 104.585 personnes ont reçu des doses de vaccin oral contre le choléra à Chililabombwe, le district le plus touché de la Zambie dans la province de Copperbelt lors de la dernière épidémie de choléra, a déclaré le ministre zambien de la Santé, Elijah Muchima. Ce chiffre représente plus de 80% de la population ciblée (129.837 personnes). Cette campagne de vaccination, qui a débuté vendredi dernier, est menée en partenariat avec des parties prenantes telles que l'Organisa-

tion mondiale de la santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et la Croix-Rouge, a précisé M. Muchima.

"Grâce aux mesures renforcées mises en place et à la mobilisation de tous les ministères concernés, nous sommes convaincus que l'épidémie de choléra sera endiguée dans les plus brefs délais", a-t-il dit lors d'une conférence de presse, lundi. D'autres mesures comprennent l'installation de réservoirs d'eau et la fourniture

d'eau traitée pour le lavage des mains dans des points stratégiques.

Il est également prévu de creuser huit puits dans des zones stratégiques, a indiqué le ministre. La province de Copperbelt, qui lutte contre l'épidémie de choléra depuis janvier, avait enregistré 206 cas au 9 février, sur un total national cumulé de 238 cas, selon les données du ministère de la Santé. Les huit décès enregistrés sont tous survenus dans la province de Copperbelt.

PALESTINE

Ghaza: L'OMS réclame un accès "systématique et durable" de l'aide humanitaire

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a appelé à un accès "systématique et durable" de l'aide humanitaire à Ghaza, décrivant la souffrance dans l'enclave comme "dépassant l'entendement". Sur le terrain, "la malnutrition augmente. Le risque de famine persiste. Les familles reviennent dans les quartiers dévastés", a affirmé Hanan Balkhy, Cheffe du bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale lors d'une réunion du conseil exécutif de l'Agence sanitaire mondiale de l'ONU. L'OMS s'efforce de rétablir les services de santé essentiels en dépit de "graves difficultés d'accès". L'agence onusienne indique être "prête à intensifier sa réponse".

"Mais nous avons besoin d'urgence d'un accès systématique et durable à la population de Ghaza, et nous devons mettre fin aux res-



trictions à l'entrée des fournitures essentielles", a-t-elle fait valoir. "Il est tout aussi essentiel de protéger les civils et les travailleurs

de la santé, d'accélérer l'évacuation des patients ayant un besoin urgent de soins spécialisés", a-t-elle ajouté. "Notre seul récon-

fort réside dans le courage, le dévouement et la résilience de la population et du personnel de santé", a dit Mme Balkhy.

ENFANTS MALADES DU CANCER

Lancement d'un nouveau programme de traitement gratuit

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé mardi un nouveau programme visant à traiter gratuitement des milliers d'enfants malades du cancer dans des pays à revenu faible et intermédiaire, avec l'objectif d'augmenter des taux de survies. "Pendant trop longtemps, des enfants souffrant du cancer ont manqué de médicaments qui sauvent des vies", a indiqué le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, cité par des médias. Selon un communiqué de l'OMS, relayé par les médias, les pays de la phase pilote vont recevoir gratuitement un flux ininterrompu de médicaments contre le cancer infantile dont la qualité sera assurée.

Près de 5.000 enfants devraient pouvoir bénéficier de cette campagne en 2025, dans au moins 30 hôpitaux dans six pays. Il s'agit de la Mongolie et l'Ouzbékistan qui seront les premiers à être livrés, avant l'Equateur, la Jordanie, le Népal et la Zambie, autres participants à l'étape-test, selon l'Agence sanitaire onusienne.

L'Organisation espère compter 50 participants dans les cinq à sept ans, pour environ 120.000 enfants bénéficiaires. Les taux de survie aux cancers infantiles sont souvent en dessous des 30% dans les pays à revenu faible ou intermédiaire (classification basée sur le revenu national brut par habitant), déplore l'OMS, alors que dans les pays à revenu élevé, ils sont d'environ 80%. Quelque 400.000 enfants développent un cancer tous les ans, la plupart avec un accès limité aux ressources médicales, selon l'OMS.

UGANDA

Neuf cas d'Ebola confirmés (nouveau bilan)

L'Ouganda a confirmé neuf cas de virus Ebola-Soudan, a affirmé mardi le ministère de la Santé de ce pays d'Afrique de l'Est, déjà plusieurs fois touché par cette fièvre hémorragique virale souvent mortelle. Un précédent bilan faisait état de six cas. Fin janvier, Kampala avait annoncé le début d'une épidémie d'Ebola de la souche Soudan, faisant état du décès d'un infirmier travaillant dans un hôpital de la capitale.

"Nous avons confirmé neuf cas d'Ebola depuis les trois cas initiaux", a déclaré la secrétaire permanente du ministère ougandais de la Santé, Diana Atwine. "Tous les cas confirmés sont liés à l'infirmier qui a succombé à la maladie", a-t-elle ajouté. Un total de 265 contacts ont été placés en isolation dans des hôpitaux de Kampala et de Mbale, une ville de l'est du pays. Mme Atwine a affirmé que la maladie était "sous contrôle" mais a conseillé aux Ougandais de "rester vigilants".

La maladie présente six souches différentes, dont trois (Bundibugyo, Soudan, Zaïre) ont déjà provoqué de grandes épidémies. Il n'existe actuellement aucun vaccin contre le virus Ebola-Soudan. Un essai de vaccin contre cette souche a cependant commencé début février, "en un temps record", selon le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus.

La transmission humaine d'Ebola se fait par les fluides corporels, avec pour principaux symptômes des fièvres, vomissements, saignements et diarrhées. Les personnes infectées ne deviennent contagieuses qu'après l'apparition des symptômes, après une période d'incubation allant de 2 à 21 jours. Toutes souches confondues, ce virus a fait plus de 15.000 morts en Afrique depuis 1976, selon un bilan relayé par des médias.

APS

HERNIE DISCALE On opère ou pas ?

Grâce à l'efficacité des infiltrations, on opère de moins en moins les hernies discales. La chirurgie reste indispensable dans seulement 5 à 10% des cas, précise le Dr Jean Huppert, neurochirurgien du dos à Saint-Etienne.

QUAND FAUT-IL OPÉRER UNE HERNIE DISCALE ?

La chirurgie s'impose si la hernie discale est si importante qu'elle induit une sciatique "hyperalgique", avec des douleurs intolérables et handicapantes, résistantes à tous les autres traitements. La chirurgie est également la seule solution dans certaines situations nécessitant une intervention en urgence : sciatique paralysant le pied, difficulté à uriner ou à aller à la selle, etc.

COMMENT SE PASSE L'OPÉRATION ?

On opère sous anesthésie générale. Le chirurgien pratique une petite incision de 2 à 4 centimètres, retire le fragment de disque qui comprime le nerf et vide le disque lésé. L'intervention dure 30 à 45 minutes ; l'hospitalisation, 2 à 4 jours.

A noter : si le patient est en bonne santé (hormis son mal de dos), cette intervention peut se faire en ambulatoire, avec une hospitalisation d'un jour seulement.

L'opération fait disparaître la douleur sciatique (au niveau de la fesse et de la jambe) dans plus de 60% des cas. Le patient peut marcher dès le lendemain. Concernant la douleur au dos, les résultats sont plus mitigés.

ET SI ÇA NE MARCHE PAS ?

Si la chirurgie "simple" du disque lésé ne suffit pas, le chirurgien peut supprimer ce disque, en le remplaçant par une prothèse ou une greffe d'os. Mais ces in-



terventions sont plus lourdes.

Les risques sont rares mais peuvent être sérieux (infection, paralysie, etc.). Ils

concernent moins de 1% des cas.

Le conseil : s'adresser à des centres où exercent des neurochirurgiens ou des

orthopédistes expérimentés et spécialisés dans le dos, qui pratiquent ce type de chirurgie en routine.

Les alternatives à la chirurgie

On opère de moins en moins les hernies discales. Et bientôt, certaines techniques prometteuses prendront le pas sur la chirurgie "classique".

LA "CHIRURGIE" AU LASER

C'est la technique dite de nucléolyse-laser. Réalisée par des radiologues interventionnels, elle est réservée aux hernies discales de taille moyenne, qui compriment peu le nerf. Sous anesthésie locale et contrôle radiologique, le radiologue introduit, à travers la peau, une fibre optique de moins d'un millimètre d'épaisseur, et la

place au centre du disque lésé. Puis le laser émis par cette fibre détruit, par chauffage (indolore), le centre du disque. Ce qui supprime la hernie.

L'intervention nécessite une hospitalisation d'un demi-jour. La convalescence dure un mois. Bons résultats dans 70 à 80 % des cas.

L'INJECTION D'UN GEL DANS LE DISQUE

Ce geste consiste à injecter un gel d'éthanol, commercialisé sous le nom de Discogel®, directement à l'intérieur du disque interverté-

bral abimé. Le gel forme ensuite une sorte de prothèse souple et redonne forme au disque. Ce traitement améliore la douleur chez 70 à 90 % des patients* garantissant le Pr Jacques Théron à la Clinique Paris V. Ceci dit, certains médecins craignent que la perforation du disque pour injecter le gel n'aggrave l'état du disque. Un essai clinique de ce traitement devrait bientôt être lancé à l'Hôpital Lariboisière de Paris. Seuls 6 centres le proposent, dont l'Hôpital Lariboisière à Paris et les CHU de Caen et de Bordeaux. Son coût : 2600 €, non remboursés.

geste n'est pas anodin.

• Si la douleur est aiguë, on arrête les antalgiques dès qu'elle diminue (souvent après quelques jours).

• En cas de douleur persistante (lombalgie chronique, évoluant depuis plus de trois mois, arthrose), il est plus efficace de les prendre en continu, en essayant de limiter les doses.

Mal de dos : Améliorer sa posture pour éloigner les tensions

Capable de soutien, comme de souplesse, le dos est extraordinaire. A condition qu'il d'être dans le bon axe et entouré par de bonnes structures. La posture idéale est celle dans laquelle on se sent bien.

Debout ou assis, les muscles de notre dos doivent être relâchés, et notre colonne vertébrale doit former une légère courbure en S. On parle de mauvaise posture (trop raide ou trop raide voir schémas) lorsque la colonne subit des contraintes inutiles. Et à la longue, le dos devient plus sensible aux traumatismes et aux douleurs car les muscles, les ligaments, les disques intervertébraux et les articulations vertébrales subissent ces contraintes répétées. Si vos épaules et votre nuque sont douloureuses, on relâche ces muscles, afin d'éviter d'être trop voûté ou tendu. Être en surpoids, augmente la contrainte sur la colonne vertébrale, car le bassin bascule anormalement vers l'avant, ce qui a pour effet de déplacer le centre de gravité plus en avant encore. Résultat, les muscles du dos doivent compenser, ce qui augmente la compression de la région lombaire. Il est donc important de perdre du poids et de renforcer les muscles stabilisateurs. Parallèlement à un régime, faire davantage d'exercice physique, par exemple en allant au travail à pied ou en vélo, plutôt qu'en voiture sera toujours bénéfique et la posture s'améliorera naturellement.

Après 1 ou 2 heures de ménage, on soulage son dos avec ce mouvement.

- Debout, dos contre un mur, bras le long du corps, écarter les pieds de la largeur du bassin.

- Faire un pas en avant, puis poser le second pied à côté du premier.

- Effectuer une rétroversion du bassin (bascule vers l'arrière) et sentir que le dos se plaque entièrement contre le mur.

- Garder la position jusqu'à sentir un soulagement en respirant lentement et profondément.

ON POUSSÉ LES FESSES EN ARRIÈRE

Idéal pour soulager les personnes qui travaillent assises toute la journée, cet exercice, (à effectuer toutes les 2 heures) redresse les dos arrondis tout en tirant la zone lombaire.

- Debout devant une table, jambes écartées de la largeur du bassin, faire un pas en arrière, puis poser le second pied à côté du premier.

- Plier légèrement les genoux et fléchir le buste vers l'avant pour poser les mains à plat devant soi sur la table. Les bras sont tendus et

la tête est dans le prolongement de la colonne vertébrale.

- Pousser les fesses vers l'arrière comme si on voulait s'assoier.

- Maintenir la position jusqu'à ressentir un soulagement en respirant lentement et profondément.

- Debout devant une table, jambes écartées de la largeur du bassin, faire un pas en arrière, puis poser le second pied à côté du premier.

- Plier légèrement les genoux et fléchir le buste vers l'avant pour poser les mains à plat devant soi sur la table. Les bras sont tendus et

la tête est dans le prolongement de la colonne vertébrale.

- Pousser les fesses vers l'arrière comme si on voulait s'assoier.

- Maintenir la position jusqu'à ressentir un soulagement en respirant lentement et profondément.

- Debout devant une table, jambes écartées de la largeur du bassin, faire un pas en arrière, puis poser le second pied à côté du premier.

- Plier légèrement les genoux et fléchir le buste vers l'avant pour poser les mains à plat devant soi sur la table. Les bras sont tendus et

Les bons gestes pour soulager son dos

POUR ÉVITER D'AVOIR MAL AU DOS, IL FAUDRAIT ESSAYER SE TENIR DROITE LE PLUS SOUVENT POSSIBLE. VOICI QUELQUES MOUVEMENTS QUI COMPENSENT LES DÉSÉQUILIBRES DE NOTRE COLONNE VERTÉBRALE.

ON JOUE DU BASSIN

Lorsqu'on qu'on reste debout trop longtemps, on peut avoir tendance à creuser le bas du dos ce qui peut occasionner des douleurs. Cette position permet de compenser la cambrure au niveau lombaire.

- Debout, bras le long du corps, écarter les pieds de la largeur du bassin.

- Retenir le ventre et serrer les fesses en dirigeant légèrement le pubis vers l'avant et le haut. Maintenir cette position de rétroversion du bassin en gardant le ventre tonique et les épaules ni trop vers l'avant ni l'arrière.

ON SE MET DOS AU MUR

Après 1 ou 2 heures de ménage, on soulage son dos avec ce mouvement.

- Debout, dos contre un mur, bras le long du corps, écarter les pieds de la largeur du bassin.

- Faire un pas en avant, puis poser le second pied à côté du premier.

- Effectuer une rétroversion du bassin (bascule vers l'arrière) et sentir que le dos se plaque entièrement contre le mur.

- Garder la position jusqu'à sentir un soulagement en respirant lentement et profondément.

- Debout devant une table, jambes écartées de la largeur du bassin, faire un pas en arrière, puis poser le second pied à côté du premier.

- Plier légèrement les genoux et fléchir le buste vers l'avant pour poser les mains à plat devant soi sur la table. Les bras sont tendus et

la tête est dans le prolongement de la colonne vertébrale.

- Pousser les fesses vers l'arrière comme si on voulait s'assoier.

- Maintenir la position jusqu'à ressentir un soulagement en respirant lentement et profondément.

- Debout devant une table, jambes écartées de la largeur du bassin, faire un pas en arrière, puis poser le second pied à côté du premier.

- Plier légèrement les genoux et fléchir le buste vers l'avant pour poser les mains à plat devant soi sur la table. Les bras sont tendus et

la tête est dans le prolongement de la colonne vertébrale.

- Pousser les fesses vers l'arrière comme si on voulait s'assoier.

- Maintenir la position jusqu'à ressentir un soulagement en respirant lentement et profondément.

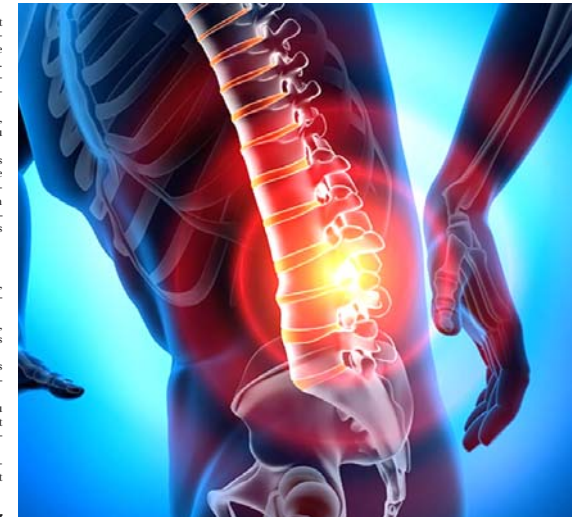
- Debout devant une table, jambes écartées de la largeur du bassin, faire un pas en arrière, puis poser le second pied à côté du premier.

- Plier légèrement les genoux et fléchir le buste vers l'avant pour poser les mains à plat devant soi sur la table. Les bras sont tendus et

la tête est dans le prolongement de la colonne vertébrale.

- Pousser les fesses vers l'arrière comme si on voulait s'assoier.

- Maintenir la position jusqu'à ressentir un soulagement en respirant lentement et profondément.



la tête est dans le prolongement de la colonne vertébrale.

- Pousser les fesses vers l'arrière comme si on voulait s'assoier.

- Maintenir la position jusqu'à ressentir un soulagement en respirant lentement et profondément.

- Debout devant une table, jambes écartées de la largeur du bassin, faire un pas en arrière, puis poser le second pied à côté du premier.

- Plier légèrement les genoux et fléchir le buste vers l'avant pour poser les mains à plat devant soi sur la table. Les bras sont tendus et

la tête est dans le prolongement de la colonne vertébrale.

- Pousser les fesses vers l'arrière comme si on voulait s'assoier.

- Maintenir la position jusqu'à ressentir un soulagement en respirant lentement et profondément.

- Debout devant une table, jambes écartées de la largeur du bassin, faire un pas en arrière, puis poser le second pied à côté du premier.

- Plier légèrement les genoux et fléchir le buste vers l'avant pour poser les mains à plat devant soi sur la table. Les bras sont tendus et

la tête est dans le prolongement de la colonne vertébrale.

- Pousser les fesses vers l'arrière comme si on voulait s'assoier.

- Maintenir la position jusqu'à ressentir un soulagement en respirant lentement et profondément.

- Debout devant une table, jambes écartées de la largeur du bassin, faire un pas en arrière, puis poser le second pied à côté du premier.

- Plier légèrement les genoux et fléchir le buste vers l'avant pour poser les mains à plat devant soi sur la table. Les bras sont tendus et

la tête est dans le prolongement de la colonne vertébrale.

épaules.

- Faire un grand pas en arrière avec la jambe droite et fléchir le genou gauche.

- La jambe droite est bien tendue et la tête est dans le prolongement de la colonne vertébrale.

- Maintenir cette position jusqu'à ressentir un soulagement en respirant lentement et profondément.

- Recommencer de l'autre côté

UNE ASTUCE POUR SE TENIR DROITE

Se tenir droit ne veut pas dire effacer les courbes naturelles du dos

mais plutôt allonger sa colonne vertébrale au maximum. Le but ? Créer de l'espace entre les vertèbres qui se tassent avec le temps. En prenant l'habitude d'essayer de se "grandir" de la tête jusqu'aux fesses, on se redresse et on renforce tous les muscles qui entourent la colonne vertébrale dont les abdominaux profonds qui protègent le dos. Si c'est difficile au début, on essaie de tenir pendant 10 minutes par heure. Puis on augmente à 15 mn et ainsi de suite jusqu'à ce que cette posture devienne permanente.

mais plutôt allonger sa colonne vertébrale au maximum. Le but ?

Créer de l'espace entre les vertèbres qui se tassent avec le temps. En prenant l'habitude d'essayer de se "grandir" de la tête jusqu'aux fesses, on se redresse et on renforce tous les muscles qui entourent la colonne vertébrale dont les abdominaux profonds qui protègent le dos. Si c'est difficile au début, on essaie de tenir pendant 10 minutes par heure. Puis on augmente à 15 mn et ainsi de suite jusqu'à ce que cette posture devienne permanente.

mais plutôt allonger sa colonne vertébrale au maximum. Le but ?

Créer de l'espace entre les vertèbres qui se tassent avec le temps. En prenant l'habitude d'essayer de se "grandir" de la tête jusqu'aux fesses, on se redresse et on renforce tous les muscles qui entourent la colonne vertébrale dont les abdominaux profonds qui protègent le dos. Si c'est difficile au début, on essaie de tenir pendant 10 minutes par heure. Puis on augmente à 15 mn et ainsi de suite jusqu'à ce que cette posture devienne permanente.

mais plutôt allonger sa colonne vertébrale au maximum. Le but ?

Créer de l'espace entre les vertèbres qui se tassent avec le temps. En prenant l'habitude d'essayer de se "grandir" de la tête jusqu'aux fesses, on se redresse et on renforce tous les muscles qui entourent la colonne vertébrale dont les abdominaux profonds qui protègent le dos. Si c'est difficile au début, on essaie de tenir pendant 10 minutes par heure. Puis on augmente à 15 mn et ainsi de suite jusqu'à ce que cette posture devienne permanente.

mais plutôt allonger sa colonne vertébrale au maximum. Le but ?

Créer de l'espace entre les vertèbres qui se tassent avec le temps. En prenant l'habitude d'essayer de se "grandir" de la tête jusqu'aux fesses, on se redresse et on renforce tous les muscles qui entourent la colonne vertébrale dont les abdominaux profonds qui protègent le dos. Si c'est difficile au début, on essaie de tenir pendant 10 minutes par heure. Puis on augmente à 15 mn et ainsi de suite jusqu'à ce que cette posture devienne permanente.

mais plutôt allonger sa colonne vertébrale au maximum. Le but ?

Créer de l'espace entre les vertèbres qui se tassent avec le temps. En prenant l'habitude d'essayer de se "grandir" de la tête jusqu'aux fesses, on se redresse et on renforce tous les muscles qui entourent la colonne vertébrale dont les abdominaux profonds qui protègent le dos. Si c'est difficile au début, on essaie de tenir pendant 10 minutes par heure. Puis on augmente à 15 mn et ainsi de suite jusqu'à ce que cette posture devienne permanente.

mais plutôt allonger sa colonne vertébrale au maximum. Le but ?

Créer de l'espace entre les vertèbres qui se tassent avec le temps. En prenant l'habitude d'essayer de se "grandir" de la tête jusqu'aux fesses, on se redresse et on renforce tous les muscles qui entourent la colonne vertébrale dont les abdominaux profonds qui protègent le dos. Si c'est difficile au début, on essaie de tenir pendant 10 minutes par heure. Puis on augmente à 15 mn et ainsi de suite jusqu'à ce que cette posture devienne permanente.

mais plutôt allonger sa colonne vertébrale au maximum. Le but ?

Créer de l'espace entre les vertèbres qui se tassent avec le temps. En prenant l'habitude d'essayer de se "grandir" de la tête jusqu'aux fesses, on se redresse et on renforce tous les muscles qui entourent la colonne vertébrale dont les abdominaux profonds qui protègent le dos. Si c'est difficile au début, on essaie de tenir pendant 10 minutes par heure. Puis on augmente à 15 mn et ainsi de suite jusqu'à ce que cette posture devienne permanente.

mais plutôt allonger sa colonne vertébrale au maximum. Le but ?

Créer de l'espace entre les vertèbres qui se tassent avec le temps. En prenant l'habitude d'essayer de se "grandir" de la tête jusqu'aux fesses, on se redresse et on renforce tous les muscles qui entourent la colonne vertébrale dont les abdominaux profonds qui protègent le dos. Si c'est difficile au début, on essaie de tenir pendant 10 minutes par heure. Puis on augmente à 15 mn et ainsi de suite jusqu'à ce que cette posture devienne permanente.

Mal de dos : les médicaments antidouleur

• La règle est de commencer par du paracétamol (jusqu'à 3g par jour). Le médecin y ajoute très souvent des AINS (anti-inflammatoires). Certaines douleurs du dos peuvent même nécessiter, sur une durée courte, la prise d'antalgiques plus puissants comme des morphiniques.

• Les anti-inflammatoires locaux (gels) sont

assez peu efficaces, car la colonne vertébrale est une structure trop profonde pour en ressentir l'effet.

• Les myorelaxants (décontractants musculaires) peuvent rendre service si des tensions musculaires sont à l'origine du mal de dos, comme dans le cas d'un lumbago. Ils ont peu d'effet sur la sciatique, qui est causée par une

irritation du nerf à sa sortie de la moelle épinière, entre deux vertèbres du bas du dos. Cette irritation est souvent due à une hernie discale.

• Des infiltrations de cortisone bien ciblées peuvent alors aider à passer le cap le plus douloureux. Quand ça marche, le soulagement est rapide. Mais on se limite à une ou deux, car ce

geste n'est pas anodin.

• Si la douleur est aiguë, on arrête les antalgiques dès qu'elle diminue (souvent après quelques jours).

• En cas de douleur persistante (lombalgie chronique, évoluant depuis plus de trois mois, arthrose), il est plus efficace de les prendre en continu, en essayant de limiter les doses.



LIBYE

L'OIM "choquée" par la découverte de charniers

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a dit lundi être "profondément alarmée" par la découverte de dizaines de corps de migrants dans deux charniers en Libye.



L'OIM est "choquée et inquiète à la suite de la découverte de deux fosses communes en Libye contenant les corps de dizaines de migrants, certains portant des blessures par balle", a-t-elle indiqué, dans un communiqué. Dimanche, le bureau du procureur général libyen avait annoncé que 28 corps de migrants originaires d'Afrique subsaharienne avaient été retrouvés dans une fosse commune dans la région de Koufra, dans le sud-est de la Libye. L'OIM a fait état de la découverte d'"au moins 30" corps dans un

charnier dans le désert de Koufra.

Il pourrait "contenir jusqu'à 70 dépouilles" en tout, selon elle. En outre, "19 corps ont été retrouvés dans un charnier à Jakharra (environ 400 km au sud de Benghazi)", selon le communiqué qui ne précise pas la date de la découverte. Les circonstances de la mort des migrants et leurs nationalités restent inconnues, d'après l'OIM. Les macabres découvertes sont intervenues après "une opération de police au cours de laquelle des centaines de mi-

grants ont été sauvés des mains de trafiquants", a précisé l'OIM.

Le bureau du procureur général libyen avait évoqué un raid contre un centre de détention illégal dans la région de Koufra. Une enquête a permis d'identifier l'existence d'une "bande dont les membres séquestraient des migrants irréguliers, les torturaient et les soumettaient à des traitements cruels, dégradants et inhumains", a-t-il ajouté. Trois personnes ont été arrêtées, un Libyen et deux étrangers, selon le bureau du procureur.

SOUDAN

Le conflit entraîne la "pire crise humanitaire au monde" (UA)

Le conflit qui sévit depuis avril 2023 au Soudan a entraîné la "pire crise humanitaire au monde" avec des centaines de milliers d'enfants qui souffrent de malnutrition sévère aiguë, a déploré mardi l'Union africaine (UA).

Les affrontements entre les Forces de soutien rapide (FSR), de Mohamed Hamdane Daglo et l'armée du général Abdel Fattah al-Burhane, deux anciens alliés devenus rivaux, ont fait des dizaines de milliers de morts et déplacé plus de 12 millions de personnes.

Alors que l'armée

contrôle l'est et le nord du Soudan, les FSR maintiennent leur emprise sur la quasi-totalité du Darfour, une vaste région de l'ouest du pays où vivent un quart des 50 millions d'habitants du pays.

Les combats incessants au Soudan depuis le début du conflit, le 15 avril 2023, ont "entravé l'accès à l'aide humanitaire, entraîné une pénurie de nourriture et aggravé la faim, les enfants et les femmes sont continuellement maltraités et les personnes âgées et malades manquent d'assistance médicale", a affirmé Mohamed Ibn

Chambas, président du groupe de haut niveau de l'UA sur le Soudan.

"Il s'agit de la pire crise humanitaire au monde", a-t-il poursuivi. Pour l'UA, seul un "dialogue politique inter-soudanais et non l'option militaire peut mettre fin" au conflit. Selon l'organisation panafricaine, quelque 431.000 enfants ont été hospitalisés en 2024 à cause de malnutrition sévère aiguë, un chiffre en hausse de 44% par rapport à l'année 2023. Lundi, les Nations unies ont accusé les FSR de faire obstacle à l'acheminement d'une aide vi-

tale dans la région du Darfour, menacée de famine. La famine frappe déjà cinq régions soudanaises, dont trois dans le Darfour-Nord, et devrait s'étendre d'ici mai à cinq autres districts de cet Etat, selon des agences de l'ONU qui s'appuient sur un récent rapport du système de classification de la sécurité alimentaire (IPC).

Selon l'IPC, 24,6 millions de personnes, soit environ la moitié de la population du Soudan, devraient être confrontées à "des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë" d'ici mai.

SOUDAN DU SUD

Le président limoge deux vice-présidents

Le président sud-soudanais Salva Kiir a limogé deux vice-présidents, James Wani Igga et Hussein Abdelbagi Akol, dans le cadre du dernier remaniement du gouvernement d'unité. Dans un décret présidentiel diffusé lundi soir par South Sudan Broadcasting Corporation, M. Kiir a également limogé le chef du Bureau de la sécurité intérieure du Service de la sécurité nationale, Akech Tong Aleu. Aucune raison n'a été donnée pour ces limogeages.

Le président a nommé Benjamin Bol Mel pour remplacer M. Igga au poste de vice-président représentant le Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM) au pouvoir. M. Bol Mel, un homme d'affaires de renom qui avait été l'envoyé présidentiel pour les programmes spéciaux, est maintenant le vice-président chargé des affaires économiques.

M. Kiir a en outre nommé Josephine Lagu, présidente de l'Alliance de l'opposition du Soudan du Sud (SSOA), une coalition de partis politiques dans le cadre de l'accord de paix de 2018, au poste de vice-président chargé des services, succédant à M. Abdelbagi, également membre du SSOA. Le président a nommé Charles Chiek Mayo à la tête par intérim du Bureau de la sécurité intérieure du Service de la sécurité nationale.

M. Chiek remplace M. Aleu, qui n'est en poste que depuis quatre mois. M. Igga sera désormais le nouveau secrétaire général du SPLM, et M. Abdelbagi le ministre de l'Agriculture, un portefeuille qu'il a détenu auparavant.

RD CONGO

Retour des affrontements dans le Sud-Kivu après deux jours d'accalmie

Des affrontements étaient en cours mardi dans l'est de la République du Congo après deux jours d'une relative accalmie, des combattants du M23 ayant attaqué à l'aube des positions congolaises dans la province du Sud-Kivu, selon des sources sécuritaires et locales. A l'issue d'un sommet samedi en Tanzanie, les dirigeants d'Afrique australe et de l'Est avaient appelé à un cessez-le-feu dans les cinq jours.

Le président rwandais Paul Kagame était présent au sommet tandis que son homologue congolais Félix Tshisekedi participait en visioconférence. Dans la foulée sur le terrain, le conflit qui s'était installé dans le Sud-Kivu après la prise fin janvier de Goma, capitale de la province voisine du Nord-Kivu, a connu une baisse d'intensité. Mais depuis l'aube mardi, des "détonations d'armes lourdes" retentissent près de la localité d'Ihusi, à environ 70 kilomètres de Bukavu, la capitale du Sud-Kivu, et à 40 kilomètres de l'aéroport provincial de Kavumu, selon des sources locales.

D'après des sources sécuritaires, le M23 a attaqué des positions des forces armées congolaises (FARDC). Des renforts de l'armée congolaise sont en mouvement vers Kavumu, qui abrite sa principale base militaire dans la région, toujours selon des sources sécuritaires. Le conflit s'est récemment accéléré dans cette région riche en ressources naturelles. Il dure depuis plus de trois ans.

AFRIQUE AUSTRALE

L'ONU et la SADC annonce un nouveau plan contre le crime organisé

L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) ont dévoilé à Gaborone, au Botswana, leur plan commun pour la période 2024-2030, renforçant leur coopération dans la lutte contre le crime organisé et les trafics illicites.

Selon l'institution régionale, cette initiative stratégique cible "la lutte contre le trafic de drogue, le crime organisé, le terrorisme, la protection des ressources natu-

relles, la lutte contre la corruption et le renforcement des systèmes judiciaires".

La Haute-Commissaire de la Zambie au Botswana, Pamela M. Chisanga, a souligné l'urgence de "protéger les ressources naturelles de la région contre le pillage et la corruption". Elle a notamment déploré "les pertes financières considérables subies annuellement par la région en raison des flux financiers illicites".

Le Coordonnateur résident des Nations Unies au Botswana, Zia

Choudhury, a réaffirmé "l'engagement de l'ONUDC à soutenir les Etats membres de la SADC dans leur réponse aux défis sécuritaires, en ligne avec les Objectifs de développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine".

Pour sa part, la secrétaire exécutive adjointe de la SADC pour l'intégration régionale, Angele Makombo Ntumba, a insisté sur la nécessité d'une "approche centrée sur les personnes, interdisciplinaire et multidimensionnelle" face à la criminalité.

PALESTINE

Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 48.219 martyrs et 111.665 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 48.219 martyrs et 111.665 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mardi les autorités palestiniennes de la santé.

Selon la même source, les corps de 11 martyrs et 10 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures.

Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agressions sionistes.



Cessez-le-feu à Ghaza : Hamas affirme avoir "pleinement" respecté les dispositions de l'accord

Le Mouvement de résistance palestinien Hamas a annoncé qu'il avait "pleinement" rempli ses obligations en vertu de l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, tout en accusant l'entité sioniste d'avoir violé quatre dispositions clés de l'entendement. Le Hamas a, dans un communiqué diffusé lundi soir, réaffirmé son attachement à l'accord de cessez-le-feu, assurant qu'il le respecterait "tant que l'occupation sioniste ferait de même", soulignant qu'il avait rempli toutes ses obligations "avec rigueur et dans les

délais convenus". Selon le Hamas, l'entité sioniste a violé quatre dispositions clés de l'accord : en retardant le retour des Palestiniens déplacés dans le nord de la Bande de Ghaza, en ciblant les Palestiniens par des frappes aériennes et des tirs d'armes à feu, en entravant la livraison d'abris et en ralentissant l'acheminement de l'aide médicale de base. Cette déclaration fait suite à une annonce antérieure de l'aile militaire du mouvement, les Brigades Al-Qassam, qui ont décidé de reporter la libération des prisonniers sionistes dans

le cadre du sixième échange de prisonniers prévu par la première phase de l'accord. La libération, initialement prévue pour samedi, a été reportée jusqu'à ce que l'entité sioniste s'acquitte de toutes ses obligations en vertu de l'accord. Le Hamas a déclaré qu'il avait intentionnellement annoncé ce report cinq jours avant la date prévue pour la libération des prisonniers sionistes, afin de donner aux médiateurs le temps de faire pression sur l'entité d'occupation pour qu'elle se conforme à l'accord. L'accord de cessez-le-feu en

trois phases, en vigueur à Ghaza depuis le 19 janvier, a suspendu la guerre génocidaire menée par l'entité sioniste, depuis le 7 octobre 2023. Cette guerre a fait plus de 48 000 martyrs et réduit l'enclave à l'état de ruines. Dans le cadre de la première phase de la trêve, qui s'étend jusqu'au début du mois de mars, 33 prisonniers sionistes doivent être libérés en échange d'un certain nombre de prisonniers palestiniens. Le sixième échange entre le Hamas et l'entité sioniste devait avoir lieu cette semaine.

Cisjordanie occupée : l'agression sioniste contre la ville de Jénine et son camp se poursuit pour le 22e jour consécutif

Les forces d'occupation sionistes poursuivaient mardi leur agression contre la ville de Jénine et son camp pour le vingt-deuxième jour consécutif, faisant 25 martyrs et des dizaines de blessés, en plus de destructions massives d'infrastructures et de biens, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Les forces d'occupation ont pris d'assaut le quartier Est de Jénine, souligne Wafa, relevant que des bulldozers ont commencé à détruire les infrastructures, les rues, les véhicules et les biens des Palestiniens, tandis que des tireurs d'élite ont été déployés dans les immeubles de grande hauteur et sur les toits des maisons.

Le vice-gouverneur de Jénine, Mansour Al-Saadi, a souligné que les forces d'occupation avaient causé d'énormes destructions dans le camp de Jénine et que plus de 20.000 Palestiniens avaient été

forcés de quitter leur domicile. Le directeur de la Chambre de commerce, Mohamed Kamil a, de son côté, indiqué à Wafa que le marché de Jénine est complètement fermé, notant que la ville avait connu des fermetures de plus de 25 jours depuis le début de l'année, et que les forces d'occupation avaient délibérément détruit ses infrastructures et son économie.

Il a également fait savoir que les incursions répétées de l'armée sioniste dans la ville de Jénine ont entraîné une baisse du mouvement d'achat, des difficultés dans le transport et de distribution des marchandises ainsi que l'accès des commerçants à leurs magasins, ce qui a affecté tous les secteurs économiques à l'intérieur de la ville et ses environs.

Le maire de Jénine, Mohamed Jarar, a pour sa part, fait état de 104 incursions

sionistes durant les trois dernières années, relevant que ses attaques répétées ayant causé des dommages aux infrastructures, aux bâtiments et aux magasins, ont engendré des pertes économiques qui ont atteint deux milliards de dollars. Les forces d'occupation continuent, pour le 22ème jour consécutif, de démolir et d'incendier plusieurs maisons à l'intérieur du camp de Jénine, qui est également survolé par des drones.

L'armée sioniste a notamment détruit la route menant à la station de purification de Jénine, tout en continuant à envoyer des renforts militaires accompagnés de bulldozers vers la ville et son camp. Elle continue également d'assiéger l'hôpital gouvernemental de Jénine après avoir détruit son entrée et la rue principale qui mène vers cette enceinte hospitalière.

Cisjordanie occupée : l'entité sioniste entame la construction d'une nouvelle colonie à Beithléem

Les autorités d'occupation sionistes ont entamé la construction d'une nouvelle colonie à Beithléem et émis des décisions pour saisir des terres palestiniennes, dans une expansion coloniale sans précédent en Cisjordanie occupée, selon les institutions palestiniennes spécialisées dans le suivi des colonies. Les institutions ont précisé que la nouvelle colonie s'étend sur une superficie de 120 dunums de terres palestiniennes (1 dunum équivaut à 1000 mè-

tres carrés). Par la suite, les autorités sionistes ont décidé de confisquer 600 dunums supplémentaires, et les travaux de construction ont déjà commencé. Le 3 février dernier, l'occupation a émis six ordres militaires permettant la confiscation de terres en vue de l'expansion de colonies pastorales, totalisant plus de 16.000 dunums, dans le but de protéger les colonies et les terres destinées à l'élevage. Les décisions ont ciblé des terres dans les provinces de

Salfit et Ramallah, en particulier les villages de Deir Ballout et Al-Lubban Al-Gharbi, où 2600 dunums ont été alloués à l'élevage des colons.

De plus, d'autres ordres ont visé la région de Ramallah, spécifiquement le village de Kafr Malik avec une superficie de 1505 dunums et les terres de Deir Jarir, totalisant 4900 dunums. Les autres ordres concernaient des terres dans la vallée du Jourdain, à Al-Fari'a dans la province d'Ariha (426 dunums), ainsi qu'à

Tubas, où 8700 dunums ont été affectés à des colonies agricoles et pastorales.

Les institutions concernées ont averti que l'occupation prévoit de créer 70 nouvelles colonies agricoles et pastorales, consolidant ainsi ces colonies en leur attribuant de vastes terres. Selon les institutions, jusqu'à la fin de l'année 2024, le nombre de colonies agricoles et pastorales avait atteint 137, interdisant l'accès des Palestiniens à environ 489.000 dunums.

YÉMEN

L'ONU suspend ses activités dans le gouvernorat de Saada

L'ONU a annoncé lundi la suspension de toutes ses activités dans le gouvernorat de Saada en raison des risques encourus par son personnel. Suite à l'arrestation en janvier de huit employés supplémentaires de l'ONU par les Houthis, dont six à Saada, "le secrétaire général a donné l'ordre aux agences, fonds et programmes des Nations unies, en l'absence des conditions et des garanties de sécurité nécessaires, de suspendre toutes leurs opérations et programmes dans le gouvernorat de Saada", a déclaré Farhan Haq, porte-parole adjoint du secrétaire général.

"Cette mesure extraordinaire et temporaire cherche à trouver un équilibre entre d'un côté la nécessité de rester et faire notre travail, et de l'autre la garantie de la sécurité du personnel de l'ONU et de ses partenaires", a-t-il ajouté. Cette pause vise à "donner le temps aux autorités de facto et à l'ONU d'organiser la libération du personnel de l'ONU détenu arbitrairement et à assurer que les conditions nécessaires sont en place pour l'aide humanitaire", a-t-il ajouté.

Le conflit au Yémen a fait depuis 2014 des centaines de milliers de morts et provoqué l'une des pires crises humanitaires au monde. Un cessez-le-feu conclu sous l'égide de l'ONU en avril 2022 a permis de calmer les combats et, en décembre de l'année dernière, les belligérants se sont engagés à respecter une feuille de route élaborée sous l'égide de l'ONU.

AFGHANISTAN

5 morts et 7 blessés dans un attentat à Kunduz (police)

Au moins cinq personnes ont été tuées et sept autres blessées mardi lorsqu'un kamikaze, armé d'explosifs attachés à son corps, s'est fait exploser devant une banque dans le nord-est de l'Afghanistan, a annoncé la police. L'explosion a eu lieu à 08h35 (04h05 GMT) près de la succursale de la Kabul Bank dans la province de Kunduz, tuant le garde de sécurité de la banque et quatre autres personnes, dont des civils et des membres du mouvement taliban au pouvoir en Afghanistan, a indiqué le porte-parole de la police provinciale, Jumma Uddin Khakasr.

Il n'a pas précisé qui était soupçonné d'être derrière l'attaque et aucun groupe n'en a revendiqué la responsabilité jusqu'à présent. Les autorités talibanes affirment avoir en grande partie écrasé le groupe Etat islamique (Daech), même s'il continue de mener des attaques en Afghanistan.

APS

SALON NATIONAL DU LIVRE À ORAN Augmentation du soutien au livre en 2025

Le programme de soutien au livre, présenté par le ministère de la Culture et des Arts, connaîtra une hausse en 2025 pour encourager la lecture, a-t-on appris lors du lancement du Salon national du livre, qui a débuté lundi soir au musée d'art moderne et contemporain (MAMO) à Oran.

Le soutien au livre augmentera, cette année, conformément aux directives du ministre de la Culture et des Arts, Zohir Ballalou, qui a insisté pour que le soutien atteigne des niveaux plus importants que l'année précédente, a annoncé le Directeur central du livre et de la lecture publique au ministère, Tidjani Tama, dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de cet événement culturel.

Dans le cadre de ce programme, plus de 88.000 exemplaires de livres dans divers domaines de la création culturelle et intellectuelle ont été soutenus en 2024, a précisé ce responsable, soulignant que "le ministère de la Culture et des Arts veille à soutenir les éditeurs en leur offrant des espaces gratuits, en plus de prendre en charge leurs frais de séjour pour les encourager à continuer leur activité d'édition et de publication de livres".

La politique du ministère vise également à fournir toutes les condi-



tions nécessaires pour élargir le champ de la lecture et diffuser le livre dans différentes régions du pays, tout en établissant des passerelles solides avec les lecteurs et les jeunes en général, a expliqué le représentant du secteur. Le Salon national du livre d'Oran, sous le slogan "Oran, la ville qui lit", se déroule sous le patronage du ministre de la Culture et des Arts, Zohir Ballalou, et sous l'égide du wali d'Oran, Samir Chibani.

Il fait partie de la série de salons du livre organisés à travers le

pays et rassemble des spécialistes de la littérature et de la pensée, a indiqué la directrice locale de la culture et des arts, Bouchera Salah. Plus de 90 maisons d'édition nationales participent à cet événement organisé par le ministère de la Culture et des Arts, à travers l'Agence algérienne de rayonnement culturel, présentant leurs dernières publications dans divers domaines intellectuels et littéraires, selon cette responsable.

Parallèlement à ce rendez-vous culturel, qui se poursuit jusqu'au

17 février, un programme culturel et littéraire riche est proposé, avec des rencontres intellectuelles à la maison de la culture et des arts "Zeddour Brahim Belkacem", des ateliers de formation, des spectacles interactifs autour de la lecture, des activités liées aux beaux-arts, des compétences en lecture et écriture créative, et bien d'autres pour les enfants et les personnes en situation de handicap, en coordination avec des associations culturelles, et ce, au musée "MAMO".

EL-OUED Sept œuvres à l'affiche du 10^e Festival national universitaire du monodrame

Sept (7) œuvres ont été retenues pour la 10^{ème} édition du Festival national universitaire du monodrame, prévu du 19 au 23 février à El-Oued, à l'initiative de la direction des œuvres universitaires de la wilaya, a-t-on appris mardi des organisateurs. Les œuvres seront présentées par des troupes théâtrales amateurs représentant les établissements universitaires et les directions des œuvres universitaires des wilayas de Constantine, Ouargla, Tlemcen, Adrar, Sidi Bel-Abbès et

Guelma, a affirmé le président de la commission de sélection, Fethi Sahraoui. Ces représentations en monodrame ont été sélectionnées parmi une trentaine d'œuvres réceptionnées par le comité de lecture et de sélection sur des critères ayant trait à ce genre artistique, dont le contenu du texte théâtral, les modes d'interprétation, la scénographie et la mise en scène adaptée au monodrame, a-t-il ajouté. Selon M. Sahraoui, les œuvres traitent de différents thèmes inhérents aux questions,

préoccupations et attentes des étudiants, à travers les monodrames, dont "Restes de rêves" (El-Oued), "Pas de chaleur dans les cendres" (Guelma), "Le Revenant" (Adrar), "Le complexe" (Sidi Bel-Abbès) et "Un moment" (Constantine). Des ateliers de formation thématiques (théâtre, cinéma, écriture dramatique, monologue et mise en scène), en plus de communications académiques sur ce le monodrame, figurent au menu de ce Festival national universitaire.

THÉÂTRE Le Festival international du théâtre du Sahara d'Adrar institutionnalisé

Le Festival culturel international annuel du théâtre du Sahara a été institutionnalisé à Adrar par un arrêté ministériel, paru au dernier Journal officiel n° 7.

Signé par le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, l'arrêté du 21 Rajab 1446 correspondant au 21 janvier 2025, porte institutionnalisation du "Festival culturel international du théâtre du Sahara", conformément au décret exécutif 03-297 du 10



septembre 2003, modifié et complété, fixant les conditions et les modalités d'organisation des festivals culturels en Algérie.

Le nombre des festivals institutionnalisés s'élève à 176 dont 29 internationaux, 33 nationaux et 114 locaux, dédiés à des domaines artistiques notamment le cinéma, le théâtre, la musique, la danse, la littérature, le livre ainsi que les arts et plastiques et populaires.

TIZI-OUZOU 25 exposants à la manifestation "Les semaines de l'artisanat" (CAM)

Vingt-cinq exposants participent à la première phase de la manifestation "Les semaines de l'artisanat", qui se veut un espace de vente aux artisans et qui a été lancée lundi dans la ville de Tizi-Ouzou, a-t-on appris des organisateurs.

Initiée par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), cette manifestation a regroupé des artisans de Tizi-Ouzou et d'autres wilayas, dont Alger, Biskra, Boumerdes, Batna et Tlemcen, activant dans divers domaines tel que la bijouterie, la poterie, l'habit traditionnel, la production artisanale d'épices, de cosmétiques, de savon et d'huile essentielles et végétales.

"Les semaines de l'artisanat sont une opportunité pour les artisans de commercialiser et de promouvoir leurs produits et pour les citoyens de faire leurs achats directement auprès des producteurs en ayant un produit authentique et à bon prix", a indiqué, à l'APS, le directeur de la CAM, Azzedine Abdous. De son côté, le président de la Chambre, Hebbas Makhoulouf, a souligné que cette manifestation permet de prendre en charge l'un des problèmes auxquels sont confrontés les artisans, à savoir la commercialisation de leurs produits.

Organisée à la veille du Ramadhan, l'exposition est une occasion pour les familles de faire emplette, en particulier les femmes, qui aiment renouveler leur vaisselle pour embellir leur table durant le mois sacré. Elles pourront acheter directement auprès du producteur ce dont elles ont besoin, dont l'incontournable marmite en terre cuite pour préparer les fameuses chorbha et Hrira algériennes. Et pour satisfaire la clientèle, les potiers ont su être à l'écoute de la demande en la matière, en s'adaptant à chaque fois aux besoins des acheteurs.

Ainsi, on retrouve sur les stands divers ustensiles allant des traditionnels plats pour préparer et cuire la galette, les jarres et bols à soupe, aux produits plus modernes comme les poêles à frire, casseroles et plats à gratin, entre autres, le tout réalisé en terre cuite. La manifestation s'étalera du 10 au 27 du mois courant, soit trois semaines environ, à la placette de l'hôtel Le Belloua de la ville de Tizi-Ouzou. Chaque semaine un nombre d'artisans (25 en moyenne) exposeront leurs produits, a précisé M. Abdous.

Une autre manifestation du genre sera lancée le 7 mars prochain et se poursuivra jusqu'à la fin du mois de Ramadhan, a-t-il dit. Cette exposition a été organisée à la faveur de la signature d'une convention entre la Chambre de l'artisanat et l'entreprise touristique de Kabylie (ETK) qui gère les hôtels Lalla Khedidja, Le Belloua à Tizi-Ouzou et l'auberge Le Bracelet d'Argent à Beni Yenni, au titre de laquelle des expositions artisanales seront organisées au niveau de ces établissements hôteliers, ont expliqué le directeur et le président de la CAM.

ILLIZI Une vingtaine d'artistes nationaux et étrangers à l'exposition N'Ajjer d'arts plastiques

Vingt-deux (22) artistes nationaux et étrangers prennent part à l'exposition N'Ajjer d'arts plastiques, placée sous le thème "rythmes visuels sur les étendues du Tassili", ont indiqué mardi les organisateurs. Cette manifestation culturelle (10-13 février) est riche d'une gamme diverse d'œuvres signées par quatorze (14) plasticiens issus de différentes régions du pays et des artistes venus de Tunisie et de Libye, représentant différentes écoles et tendances de cette discipline, allant du réalisme à l'abstrait en passant par le classicisme, a indiqué le directeur de la maison de la culture Othmane Bali (partie organisatrice), Ahmed Mellouki.

Ce regroupement culturel vise l'encouragement des participants à valoriser leurs œuvres, procéder à un échange de connaissances et d'expériences artistiques, et de mettre en exergue l'importance de cet art dans la préservation du legs culturel, ainsi que la promotion des activités touristiques dans la région, a-t-il ajouté. Approchés par l'APS, des participants et visiteurs ont salué l'organisation de ce type de manifestations qui constituent un plus à la scène culturelle dans la wilaya d'Illizi. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation par le directeur de la Culture et des Arts de la wilaya, Samir Bensalem, s'est déroulée en présence des responsables locaux et d'acteurs de la scène culturelle locale.

ORAN

Salah Belaid met en avant les travaux du Haut conseil de la langue arabe dans le domaine de l'intelligence artificielle

Le président du Haut conseil de la langue arabe (HCLA), Salah Belaid, a mis en exergue, lors d'une conférence dans le cadre du programme culturel du Salon national du livre ouvert lundi à Oran, le rôle de cette instance dans la production de travaux de qualité dans le domaine de l'intelligence artificielle.

M. Belaid a indiqué, dans une communication sur le thème "L'avenir de la langue arabe entre les contraintes de la réalité et les espoirs du futur", que "cette instance a produit de bons travaux dans le domaine de l'intelligence artificielle qu'elle a intégrée dans toutes les œuvres et plateformes liées à la langue arabe dans ses dimensions générales". "Nous investissons actuellement dans la lecture de manuscrits via l'intelligence artificielle et nous avons réussi à atteindre un taux de succès dépassant les 70 %. Cependant, il existe encore des lacunes que nous tentons de combler par le biais des applications développées avec l'aide d'experts et de passionnés de la langue arabe", a-t-il souligné, précisant que "le HCLA ne crée pas de plateformes, mais travaille à améliorer celles qui existent déjà".

Dans le même contexte, il a rappelé que "le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a créé cette année le Prix du président de la République pour les lettres et la langue arabe, qui comporte un domaine très important sur l'intelligence artificielle. Nous



invitons les chercheurs et les spécialistes à soumettre des logiciels".

Il a également annoncé que le HCLA organisera le 16 février prochain son premier colloque sur "La langue arabe et le pod-

cast", faisant savoir que le podcast combine quatre compétences : la beauté, la grandeur de la langue arabe, l'absence d'erreurs et une bonne performance. Au sujet des salons du livre, le président du HCLA a in-

vitité les spécialistes à organiser des conférences sur les livres publiés par les imprimeries, saluant les initiatives du ministère de la Culture et des Arts à travers ces salons saisonniers réguliers, qu'il considère

comme un "signe de la conscience et de la passion pour la lecture".

"Le Salon national du livre qui se tient à Oran constitue une occasion de consolider nos efforts pour réussir cet événement culturel et dialoguer avec les éditeurs, auteurs, créateurs et exposants, en plus de découvrir ce que proposent les plateformes intelligentes sur leurs supports électroniques", appelant dans le même temps à la récupération et à la vente de livres d'occasion. A noter que ce salon est accompagné d'un riche programme culturel à la Maison de la culture et des arts "Zeddour Brahim Belkacem" comportant des rencontres, ainsi que d'ateliers de formation et de spectacles interactifs sur la lecture, l'art plastique et les compétences en lecture et écriture narrative, destinés aux enfants et aux personnes aux besoins spécifiques, en collaboration avec des associations culturelles. Ce salon, organisé par le ministère de la Culture et des Arts à travers l'Agence algérienne de rayonnement culturel, se poursuivra jusqu'au 17 février.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

DE LA WILAYA DE MEDEA

MISE EN DEMEURE N°1

- Vu l'ordre de service de commencement de l'étude notifié le 27/08/2023
- Vu le délai fixé à six (06) mois
- Vu l'envoi de la Direction de l'Hydraulique n°4029 du 28/07/2024 adressé au BET
- Vu le PV de coordination élaboré par la Direction de l'Hydraulique en date du 11/03/2024 et signé par l'ONA et par le BET
- Malgré les diverses orientations par les services de la Direction de l'hydraulique à travers les sorties du 05/09/2023, 27/12/2023, 08/01/2024 avec le BET
- Vu que le BET n'a pas complété l'étude et n'a pas encore transmis le dossier final visé par le CTH ce qui explique le non-respect des exigences du Maître d'Ouvrage (envoi de la DHW n°5908 du 24/11/2024)
- Vu l'inexécution des obligations de la part du BET conformément à l'article 21 du CCAG du marché

Le bureau d'études et d'Assistance Technique et d'Expertise (BEATEX) BOURCHAK Brahim, élitant domicile à 22, rue Bourouni Mohamed - Mascara, Wilaya de Mascara, titulaire du marché relatif au projet :

« Lot 1 : Etude pour la réalisation des collecteurs principaux d'assainissement de la ville de Médéa », approuvé le 10 Août 2023 par le Comité des Marchés Publics de Wilaya sous le numéro 204 et par le Contrôleur Financier sous le numéro 1064 du 20 Août 2023 est mis en demeure de déposer le dossier complet de l'étude visé par le CTH.

S'agissant d'une étude urgente pour lutter contre la pollution et augmenter la capacité de la station d'épuration existante, un délai de huit (08) jours est accordé au BET à compter de la date de parution du présent avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux.

Faute par lui de répondre à la présente mise en demeure, il lui sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

DK NEWS

Anep : 2516004142 du 12/02/2025

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE La WILAYA D'ADRAR

NIF 099001019033631

Téléphone n°049 969 722 Fax n°049 968 613

MISE EN DEMEURE N°02.

- Vu le marché n°32 approuvé le 03 Avril 2023,
- Vu le visa de CF n° 147 en date du 12 Avril 2023,
- Vu le délai de réalisation fixé dans le marché de onze (10) Mois
- Vu l'ordre de commencement des travaux n°20 du 13 Avril 2023,
- Vu de la Visite de terrain effectuée par nos services techniques du 27 /01/2025
- Vu les dispositions de l'article 149 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015

SARL OULED MADI, demeurant au 164 partie N° 34 Ain lahdjer -setif titulaire du marché de travaux du (Lot n° 04 : Réalisation d'un Réservoir d'eau 3000 m3 pour ksour chef lieu de Timoktène. Dans l'Opération : Réalisation des ouvrages de stockage d'eau, huit (08) ouvrages d'une capacité globale de 8800 m3 à travers les ksour de la wilaya, est mise en demeure N°02 à cause de :

Expiration du délai d'exécution et retard important dans les travaux.

L'entreprise doit repris les travaux dans un délai de huit (08) jours à compter de la date de parution de la présente mise en demeure dans la presse Nationale ou le BOMOP.

Faute de quoi, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de votre entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

DK NEWS

Anep : 2516004448 du 12/02/2025

Programme de la soirée

TF1 21:10

Elsbeth
Saison 2



Quand un trader, coureur de jupons, est retrouvé mort poignardé à son domicile après une soirée à l'opéra, Elsbeth soupçonne un mélomane à tendance obsessionnel. Elle pense qu'il a été poussé au meurtre à cause de la sonnerie du portable de la victime. La victime étant particulièrement impolie et gênante durant les représentations d'opéra. Pendant ce temps, le capitaine Wagner, Kaya et Elsbeth doivent s'ajuster aux changements qui s'opèrent dans le service, au poste de police, et qui sont la conséquence directe des méfaits du lieutenant Noonan.

France 2 21:10

Presque



A Lausanne, Louis Caretti est un entrepreneur de pompes funèbres bien trop pris par son métier. Il passe beaucoup de temps avec les familles qu'il prend le temps d'écouter et compte beaucoup sur sa fidèle assistante Nicole, qui l'aide à gérer son entreprise prospère. Sa vie prend un autre tour quand, à cause d'un instant d'inattention, sa voiture bouscule le vélo d'Igor Parat, légèrement handicapé, qui faisait sa tournée de livraisons de fruits et légumes. Il accompagne Igor à l'hôpital le temps que l'homme reçoive quelques points de suture. Igor se prend aussitôt de sympathie pour Louis.

France 3 21:10

Des racines
et des ailes



Des gardiens des trésors architecturaux français restaurant des monuments emblématiques, du Mont-Saint-Michel au château de Rambouillet. Delphine Christophe, directrice de la conservation des monuments nationaux, supervise la restauration de la Merveille. Elsa Ricaud, une jeune architecte, entreprend la rénovation de la demeure de l'écrivain Pierre Loti. François-Xavier Richard, expert de l'impression de papiers peints à la planche, se lance dans la restauration de la maison d'enfance de Marcel Proust. Stéphane Sésé tente de redonner son éclat d'antan au château de Chevigny-en-Vallière.

CANAL+ 21:06

Football : Ligue
des champions



Ligue des champions.
Barrage aller de la phase à élimination directe.
Monaco / Benfica Lisbonne.

6 21:10

Qui veut être mon
associé ? Saison 5



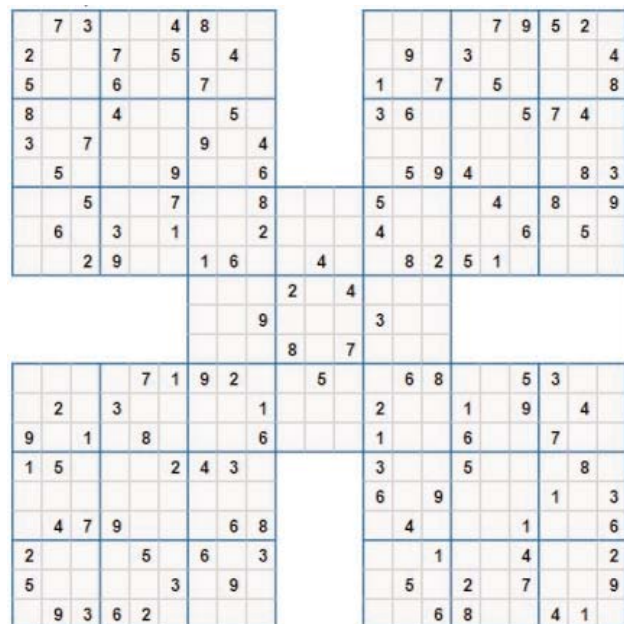
Six entrepreneurs, en quête de fonds et de conseils, tentent de convaincre des investisseurs reconnus de s'engager à leurs côtés. Parmi eux, Julien, un ancien rugbyman professionnel et son diététicien, Matthias, à la tête de Maju, une entreprise qui facilite une alimentation équilibrée. Marie, elle, a créé grâce à l'IA un rouge à lèvres sur mesure longue tenue et vegan, rechargeable, qui offre trois teintes dans un seul tube. Avec Naali et leurs gammes de produits à base de Safran, Nadir et Aberhaman entendent quant à eux révolutionner le bien-être.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2441

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



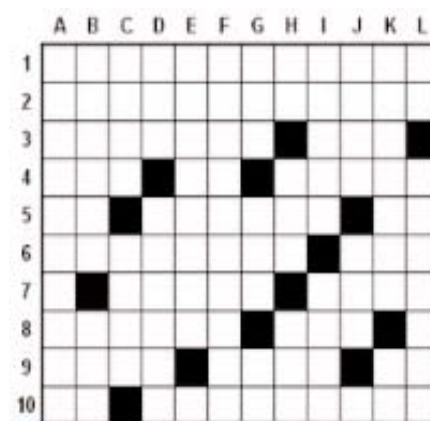
Horizontalement :

Verticalement :

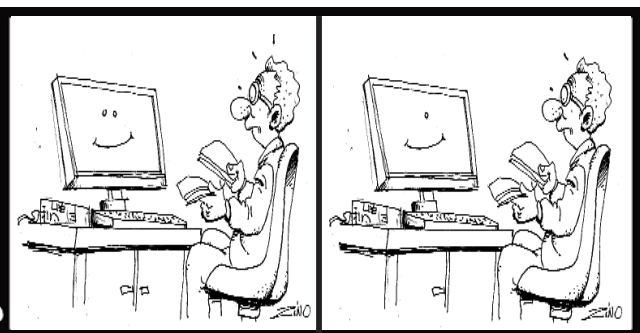
- 1 - Dépeçage
 - 2 - Comme un forcené
 - 3 - Sel - Jeune aujourd'hui
 - 4 - Hémionone s'il est sauvage - Saint près de Lourdes - Accent du Zaïre
 - 5 - Démonstratif - Révéleront - Petit problème
 - 6 - Pensait - Charges d'ancien
 - 7 - Renforce - Investissement
 - 8 - Très aplati - Étudiés
 - 9 - C'est un père généreux - Ténébreux - Premier degré fondamental
 - 10 - Révéléateur d'intimité - Endurcis
- A - Disparition
B - Séries de loto - Support de tête
C - Bac à cendres - Auteur
D - Cri de bricoleur - Part en vitesse
E - Se sentis soulagé -
F - Agiraient finement
G - Baie du Japon - Animal de jeu - Rêve de cupide
H - Personnel réfléchi - Explosif en symbole - Passant par
I - Elegant - Arrivé à point
J - Vieux penseur - Planchettes
K - Cadres solaires - Voie piétonne pour un marinier
L - Il annonce une suite - Imposait son opinion

«La démangeaison de parler
fait commettre des
imprudences.»

Bagrée-Spéranski
Mots croisés n°2441



Terreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1141

manoeuvreraient	↓	resta inoccupé	↓	destination monnaie humaine	↓	bues avidement	↓	crochet d'étal ventilèrent	↓	mauvaise viande	↓	certifiait	↓
exaltant	↓	ourdirait	↓		↓	à lui	↓		↓			tresser	↓
vas à petit pas cria tel un cerf	→									jeune ballerine obliques	→		
	↓			embrassade	→								
rêvée	→			gris	↓					précis	→		
temps de vie	↓									mer bretonne	↓		
	↓			proche adresse très personnels	→							coordination	→
canton suisse immenses	→				↓	lac des U.S.A. souhaitions	↓					ancien	↓
	↓			mettra à part	→								
	↓			fins	↓			fruit à coquille en matière de	→			chantera comme un pinson	↓
habitude	→				↓	minuscule	→					platine au labo gardien de but	↓
parties du jour	↓				↓	Esthonie en V.O.	↓						
	↓							raisonnable berillium en chimie	→				titre d'altesse
	↓								↓				↓
besoin impérieux	↓	changer de voix aveuglements	→					danses rapides supports de fleurs	→				
	↓		↓						↓				
éclos	→			ni lui ni moi	→					truie sauvage partie charnue	→		
raccourci de texte	↓			feintes	↓			étoiler	→				
	↓				↓			tables de bouchers	↓				
	↓			imitées	→							sous mi	→
	↓			qualifiée	↓							cube à points	↓
	↓					manches	→						↓
fourbu	→	à cet endroit sans quenottes	↓			distendu	↓					grade de judoka écritures rapides	↓
	↓							tamise	→				↓
	↓							désert de dunes	↓				brésilien pas très rapide
parlementaire tacheras encore	→							terme de tennis poète grec	→			crack	↓
	↓								↓			mise	↓
	↓									mèches rebelles support d'armoiries	→		
	↓												
montrée ostensiblement	↓	année parfois astate en symbole	→					fabrique de cadres article de bazar	→			début d'une longue série	↓
	↓								↓				
temps de moisson	→					nom de fée	→						

Solution

Sudoku n°2441

6	7	3	1	9	4	8	2	5		6	3	4	8	7	9	5	2	1			
2	8	1	7	5	6	4	9			8	9	5	3	2	1	6	7	4			
5	4	9	6	8	2	7	1	3		1	2	7	6	5	4	3	9	8			
8	9	6	4	7	3	2	5	1		3	6	8	1	9	5	7	4	2			
3	2	7	5	1	6	4				2	4	1	7	3	8	9	6	5			
1	5	4	8	2	9	3	7	6		7	5	9	4	6	2	1	8	3			
9	1	5	6	2	6	7	4	3	8	9	2	1	5	7	6	2	4	3	8	1	9
7	6	8	3	4	1	5	9	2	6	7	8	4	1	3	9	8	6	2	5	7	
4	3	2	9	5	8	1	6	7	3	4	5	9	8	2	5	1	7	4	3	6	

6	3	8	5	7	1	9	2	4	1	5	3	7	6	8	4	2	5	3	9	1	
4	2	5	3	9	6	7	8	1	4	6	9	2	3	5	1	7	9	6	8	4	
9	7	1	2	8	4	3	5	6	7	8	2	1	9	4	6	3	8	7	2	5	
1	5	9	8	6	2	4	3	7			3	1	7	5	9	6	3	8	7	2	4
3	6	7	4	1	5	2	6	8			8	6	7	4	2	1	3	5	9	7	6
2	8	4	1	5	9	6	7	3			8	7	1	9	6	4	5	3	2	7	1
5	1	6	7	4	3	8	9	2			4	5	3	2	1	7	8	6	9	5	4
7	9	6	3	6	2	8	1	4	5		9	2	6	8	5	3	4	1	7	2	6

Mots Croisés n°2441

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	E	Q	U	A	R	R	I	S	S	A	G
2	F	U	R	I	E	U	S	E	M	E	N
3	F	I	N	E	S	S	E		A	D	O
4	A	N	E		P	E		T	R	E	M
5	C	E		D	I	R	O	N	T		O
6	E	S	P	E	R	A	I	T		A	N
7	M		E	T	A	I	E		M	I	S
8	E	C	R	A	S	E		V	U	S	
9	N	O	E	L		N	O	I	R		L
10	T	U		E	N	T	R	A	I	N	E

Grille géante n°1141

ATTENSTAITSERENISSIMAE
CARNATEPEPERRANAI
MINEVITABLESSTECOS
ESSEHROIISFEESSEECUS
AEREESTEBEETALSARDE
PINTERESTTIGESARDE
SINNESPERIIONSERGM
BUTIVREESTITETRE
OTAGEVITENUSSIMULLES
CHOMANTIMUSCAPALES
THOMAGRATICECITESAT
INTRIGUERAIENNTEDENNT
EBBAGMNEERREBE

CYCLISME - TOUR D'ALGÉRIE 2025

81 coureurs au départ de la 3^e étape à Setif

Quatre-vingt-un (81) coureurs ont pris mardi le départ de la troisième étape de la 25^e édition du Tour d'Algérie de cyclisme (TAC-2025), prévue entre Sétif et Batna sur une distance de 130,6 km.



Sur les 83 coureurs arrivés lundi à Sétif, deux coureurs ont jeté l'éponge avant le départ de cette troisième étape du Tour pour des raisons médicales.

Il s'agit d'Alexandre Henri Mayer (Equipe nationale Maurice) et Noah De Graf (Team Flanders, Belgique).

Les deux premières étapes du TAC 2025 ont été remportées par l'Algérien Hamza Yacine (Team Madar Pro-Cycling), endossant par la même occasion le maillot jaune de leader, le maillot vert du meilleur sprinter et le maillot rouge du meilleur

algérien. Pour cette 25^e édition du Tour d'Algérie, les coureurs sont confrontés à un parcours réparti sur dix étapes traversant les villes de Guelma, Constantine, Sétif, Batna, Biskra, Boussaâda, Djelfa, Laghouat, Ghardaïa et Ouargla.

En marge des 10 étapes du TAC 2025, deux autres épreuves viendront enrichir l'événement: le Grand Prix de la Sonatrach, prévu le jeudi 20 février à Hassi Messaoud en hommage à la nationalisation des hydrocarbures en 1971, et le Grand Prix d'Alger "Djamel Boukercha", le sa-

medi 22 février, en mémoire du regretté journaliste sportif de la radio nationale chaîne 3.

Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'Union cycliste internationale (UCI), le Tour d'Algérie 2025 et les trois Grands Prix, placés sous le contrôle d'un collège de commissaires de course, présidé par le Belge Patrick Demunter, seront une étape importante pour récolter des points en prévision des Championnats du monde sur route 2025, prévus pour la première fois sur le continent africain, au Rwanda.

L'Algérien Yacine Hamza enchaîne un 3^e succès et garde le maillot jaune

L'Algérien Hamza Yacine (Team Madar Pro-Cycling) a remporté la troisième étape du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2025), courue mardi entre Sétif et Batna sur une distance de 130,6 km, conservant ainsi le maillot jaune de leader. L'Algérien de 27 ans a encore fait parler sa puissance athlétique au sprint, en allant chercher sa troisième victoire d'étape sur le TAC-2025, franchissant la ligne d'arrivée dans le chrono de 2h53:32, devant l'Erythréen Maekele Milkias et le Kazakh Yevgini Gidich de la formation

chinoise "Team China Glory", crédités du même temps.

A l'issue de cette 3^e étape, Yacine Hamza a conservé le maillot jaune de leader, le maillot vert du meilleur sprinter, ainsi que le maillot bleu de vainqueur d'étape. Le maillot à pois du meilleur grimpeur est resté sur les épaules de l'Erythréen Berhane Hebron, alors que l'Erythréen, Maekele Milkias, a gardé le maillot blanc du meilleur espoir (U23).

Mercredi, la quatrième étape du TAC-

2025 mènera le peloton de Batna à Biskra sur une distance de 156,3 km.

Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'Union cycliste internationale (UCI), le Tour d'Algérie 2025 et les trois Grands Prix, placés sous le contrôle d'un collège de commissaires de course, présidé par le Belge Patrick Demunter, seront une étape importante pour récolter des points en prévision des Championnats du monde sur route 2025, prévus pour la première fois sur le continent africain, au Rwanda.



CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE JUDO INTERSERVICES DE POLICE

Début de la compétition à Mascara

Le Championnat régional de judo entre les services de police de la région Ouest du pays a débuté, mardi à la salle omnisports du pôle sportif "Chahid Djebbar Mohamed" à Mascara.



Le coup d'envoi de cet événement sportif, organisé par le service régional de santé, des activités sociales et sportives d'Oran, en coordination avec la sûreté de wilaya de Mascara, a été donné par le chef de la sûreté de wilaya, en présence des autorités locales, indique-t-on.

Pas moins de 145 judokas, hommes et femmes, issus de 12 équipes des services de police des wilayas de l'Ouest du pays, concourant dans sept catégories de poids en Judo, prennent part à cette compétition de deux jours, sous la supervision de 42 arbitres, outre des encadreurs affiliés à la Ligue de judo de la wilaya de Mascara.

Lors de la cérémonie d'ouverture, le chef de la sûreté de wilaya de Mascara, le Contrôleur principal de police Hassan Sidhoum, a souligné que ce championnat fait partie du programme annuel de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) concernant les compétitions sportives entre les services de police pour la saison 2024-2025. Il a salué l'importance accordée par la DGSN à la promotion et au développement du sport parmi ses membres, tant en matière d'infrastructures sportives qu'en termes d'investissement dans les ressources humaines pour renforcer leurs capacités physiques et garantir leur préparation optimale pour accomplir leurs missions.

Il a également salué les efforts des autorités locales de la wilaya, qui, a-t-il souligné, n'ont épargné aucun effort pour aider les organisateurs à préparer ce championnat sur les plans technique et logistique.

Au cours de la cérémonie d'ouverture, des exhibitions de sports de combat ont été réalisées par de jeunes judokas de la wilaya de Mascara.

Déclarations des coureurs

Déclarations des coureurs recueillies par l'APS, à l'issue de la deuxième étape du Tour d'Algérie cycliste (TAC 2025), disputée lundi entre Constantine et Sétif sur une distance de 145,5 km : Hamza Yacine (Algérie - Team Madar Pro-Cycling) / Vainqueur d'étape et détenteur des maillots jaune de leader au général et vert de meilleur sprinter : " Je suis très content de cette deuxième victoire d'étape consécutive sur le Tour, d'autant plus que je conserve les maillots jaune de leader et vert de meilleur sprinter. Je remercie mes coéquipiers de la Team Madar, qui m'ont mis dans les meilleures conditions pour s'adjuger l'étape.

Il reste encore huit étapes à disputer et nous allons faire maximum pour gagner d'autres

étapes et garder le maillot jaune jusqu'à l'arrivée à Hassi Messaoud". Maekele Milkias (Sélection nationale d'Erythrée) / Détenteur du maillot blanc du meilleur espoir U23 : "C'était une belle étape, où j'arrive encore une fois à figurer sur le podium.

Dans le sprint final, je me suis retrouvé coincer contre la barrière et je n'ai pas réussi à placer mon attaque convenablement.

Il reste huit étapes jusqu'à l'arrivée finale, et nous allons nous battre pour garder ce maillot le plus longtemps possible et essayer de gagner des étapes". Berhane Hebron (Sélection nationale d'Erythrée) / Détenteur des maillots à pois du meilleur grimpeur : "C'était une étape avec un parcours plat sans beaucoup de difficultés.

J'ai remporté le seul col de la journée, ce qui m'a permis de garder le maillot à pois.

Nous abordons ce Tour avec beaucoup d'ambitions et je pense qu'il reste encore des opportunités pour gagner des étapes et je serai toujours à l'affût de la moindre occasion".

Adam Bronakowski (Pologne - Technipes Inemilia Romagna) / Détenteur du maillot orange du plus combatif : "Je suis très content d'être récompensé de mes efforts durant cette belle étape, qui correspondait à mon profil. J'ai attaqué dès l'entame de la course avec un coureur algérien, mais notre échappée n'a pas abouti. Je vais continuer à attaquer lors des prochaines étapes pour essayer de gagner une étape".

BILLARD

Le 1^{er} tour du championnat d'Algérie de billard du 13 au 15 février à Sidi Bel-Abbes

Le premier tour du championnat d'Algérie de billard des catégories seniors, juniors et de moins de 17 ans "Jeu de la neuf" aura lieu du 13 au 15 février à la salle spécialisée "Red-pool" au centre-ville de Sidi Bel Abbes, a-t-on appris, mardi, auprès des organisateurs.

Cette manifestation sportive de trois jours, organisée par le club amateur Mouloudia de Sidi Bel Abbes de raffe et billard, en collaboration avec la Fédération de raffe et billard (FARB), verra la participation de 75 billardistes seniors, juniors et des moins de 17 ans représentant plus de 10 ligues de wilayas du pays.

Les deux premières journées de cette compétition, dirigée par Bouslah Hamid, seront consacrées aux éliminatoires dans les différentes catégories.

Les demi-finales et la finale auront lieu samedi en soirée.



Ce championnat national est composé de cinq tours, à l'issue duquel le premier au classement final sera déclaré champion d'Algérie.

APS

TUNISIE

Sami Trabelsi nouveau sélectionneur

Le bureau fédéral de la Fédération tunisienne de football (FTF), réuni lundi, a décidé de nommer Sami Trabelsi en tant que sélectionneur national des Aigles de Carthage.

Trabelsi a conclu un accord définitif avec Hamadi Daou pour occuper le poste d'entraîneur national, selon la même source.

Le sélectionneur tunisien discutera avec l'entraîneur Mohamed Sahli, mercredi, à propos du deuxième poste d'entraîneur national, précise la FTF sur ses réseaux sociaux.

La composition complète du staff technique sera annoncée, vendredi prochain, lors de la conférence de presse que tien-

dra le sélectionneur Sami Trabelsi, en compagnie du directeur sportif Zied Jaziri.

Pour rappel, Sami Trabelsi avait déjà entraîné la sélection tunisienne de 2011 à 2013 et remporté avec elle le Championnat d'Afrique des Nations pour joueurs locaux CHAN 2011 disputé au Soudan.

La Tunisie est qualifiée pour la CAN 2025.

Elle évoluera dans le groupe C avec le Nigeria, l'Ouganda et la Tanzanie.



ARBITRAGE

Introduction de la VAR en Tunisie le 16 février prochain

La Fédération tunisienne de football (FTF) a annoncé, lundi soir, que la technologie de la VAR sera adoptée lors de la Super Coupe de Tunisie qui opposera l'Espérance de Tunis et le Stade Tunisien, le 16 février courant au stade Hammadi Agrebi de Radès. La FTF a précisé sur ses réseaux sociaux, que la mise en place de la technologie de la VAR en championnat commencera à partir de la 5e journée retour (20e journée) dans tous les stades de la Ligue 1. Pour rappel, l'ancien arbitre



international algérien Djamel Haimoudi, avait été nommé le

1er février, superviseur général de l'arbitrage en Tunisie.

COUPE D'ALGÉRIE

Les trois derniers matches des 8es de finale décalés au 11 mars (FAF)



Les trois rencontres restantes des 8e de finale de la Coupe d'Algérie, RC Kouba-USM Alger, MC El Bayadh-O Akbou, et MC Alger/CR Belouizdad-US Chaouia, se dérouleront le 11 mars 2025, a annoncé

la Fédération algérienne de football (FAF) mardi.

Pour rappel, la rencontre RCK-USMA était initialement prévue le dimanche 23 février au stade Benhaddad de Kouba (19h00), alors que le match

MCEB-OA était programmé le samedi 22 février au stade d'El Bayadh (14h00).

La rencontre des seizièmes de finale MC Alger-CR Belouizdad aura lieu le dimanche 16 février au stade 5 juillet (20h00).

Le vainqueur de cette confrontation croquera le fer avec l'US Chaouia le 11 mars prochain au stade 5 juillet.

D'autre part, la commission de la Coupe d'Algérie a indiqué que les matchs des quarts de finale auront lieu les 27 et 28 mars prochains.

Cinq clubs ont déjà validé leurs billets pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie, ES Sétif (L1), ES Mostaganem (L1), USM El Harrach (L2), CR Aïn Témouchent (L2) et le MO Bejaia (Inter-régions).

LIGUE NATIONALE DE FOOTBALL FÉMININ

Rafika Guellati élu présidente (FAF)

Mme Rafika Guellati, seule candidate en lice, a été élue présidente de la Ligue nationale de football féminin (LNFF) pour le mandat olympique 2025-2029, à l'occasion de l'Assemblée générale électorale qui s'est tenue le lundi à Alger, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). Mme. Rafika Guellati succède à Djamel Kashi qui avait présidé cette instance pendant plusieurs années.

Pour rappel, l'Assemblée générale ordinaire de la Ligue nationale de football féminin s'est tenue le 20 janvier dernier.

Les membres de l'AGO avaient adopté les bilans moral et financier de l'année 2024.



COUPE D'ALGÉRIE

(MISE À JOUR - 1/16ES DE FINALE)

L'USM Alger bat le NC Magra et passe en 1/8es



L'USM Alger a validé son billet pour les 8es de finale de la Coupe d'Algérie de football en battant le NC Magra (1-0), mi-temps (0-0), lundi soir au stade du 5 juillet, en match de mise à jour des 1/16es de finale de la compétition populaire.

Le but de la rencontre a été inscrit par Ismaïl Belkacemi (46') pour l'USMA. En 8e de finale, l'USM Alger affrontera le RC Kouba, dauphin du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur, le dimanche 23 février au stade Benhaddad de Kouba (19h00).

La veille, dimanche, l'Olympique Akbou (Ligue 1 Mobilis), avait composé son ticket aux 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie de football, en disposant du petit poucet de l'épreuve le MJ Arzew, pensionnaire de la Régionale 1, sur le score de 1 à 0 (mi-temps : 0-0), au stade de l'Unité maghrébine de Bejaia.

L'unique but de la partie a été marqué en seconde mi-temps, grâce au rentrant Mohamed Amine Gherbi (64e).

L'O.Akbou affrontera aux 1/8es de finale en déplacement le MC El-Bayadh (Ligue 1), le samedi 22 février (14h00).

APS

COUPE D'ALGÉRIE (U15, U17, U19)

Programme des quarts de finale

Programme des quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, des jeunes catégories (U15, U17 et U19) garçons :

Catégorie des U15 :

MO Constantine - Académie Laghouat
W Mostaganem - CA Batna
USM Alger - CR Belouizdad
MT Bordj Bou Arreridj - ES Sétif

Catégorie des U17 :

O Akbou - MC Alger
W Tlemcen - ASM Oran
JSD Jijel - ES Sétif
Paradou AC - ESM Koléa

Catégorie des U19 :

CR Belouizdad - Médiouni Oran
Paradou AC - MC Alger
MC El Bayadh - JS Saoura
USM Alger - CA Batna.

LIGUE 1 MOBILIS (16^E JOURNÉE) L'ASO au pied du podium, le MCEB s'impose sur le fil

L'ASO Chlef, vainqueur à domicile face au Paradou AC (2-0), a réalisé une belle opération en se positionnant au pied du podium, alors que le MC El-Bayadh a remporté une précieuse victoire, sur le fil, face à l'ES Sétif (1-0), en ouverture de la 16^e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, disputée mardi, devant se poursuivre mercredi, jeudi, et vendredi.

Éliminé sans gloire aux 1/16^{es} de finale de "Dame Coupe" face à l'IRB El-Kerma (1-2), l'ASO Chlef a réussi à se racheter de fort belle manière, en s'offrant la troisième meilleure équipe à l'extérieur.

Les locaux ont entamé la partie tambour battant, en acculant leur adversaire dans ses derniers retranchements, ce qui leur a permis de marquer deux buts, coup sur coup, grâce à la nouvelle recrue hivernale l'ailier gauche libérien Edward Ledlum (9e) et l'attaquant Togolais Yawo Agbagnou (15e). Le PAC, privé de son buteur Boulbina, suspendu, a raté un penalty en seconde période, tiré par Soukkou et stoppé par Medjadel (57e).

Un succès qui permet aux hommes de Samir Zaoui, de rejoindre provisoirement le CS Constantine et le Paradou AC à la 5^e place avec 23 points chacun, à deux longueurs de la troisième place, où figurent l'USM Alger et la JS Kabylie (25 pts).



Au stade Zakaria Medjdoub d'El-Bayadh, l'équipe locale a sué avant de l'emporter, aux forceps, face à l'ES Sétif, grâce à un but signé le rentrant Benamrane, dans le temps additionnel (90e+5).

Entré en cours de jeu cinq minutes plus tôt, Benamrane s'est avéré un coaching gagnant de la part de l'entraîneur Lotfi Amrouche, qui aligne une quatrième victoire de suite, toutes compétitions confondues. Le MC El-Bayadh rejoint provisoirement la 9^e place, en compagnie de l'USM Khenchela avec 20 unités, alors que l'Entente glisse à la 8^e position (21 pts).

Il s'agit de la première défaite en championnat pour le nouvel entraîneur tunisien de l'Entente, Nabil Kouki, cinq jours après sa qualification aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie, décrochée en déplacement face à l'Amel El-Eulma, pensionnaire de la Régionale 1, (1-0).

Les péripéties de cette journée inaugurale de la seconde partie de la saison, se poursuivront mercredi avec au menu deux matchs : JS Saoura - MC Oran (16h30) et CR Belouizdad - USM Khenchela (19h00). Battu dans la Supercoupe d'Algérie, samedi face au MC Alger (2-2, aux t.a.b : 4-3), le CR Belouizdad (2e, 26 pts), est appelé à relever la tête à domicile, et

viser une victoire qui lui permettrait de prendre provisoirement les commandes.

L'USMK, qui reste sur une lourde défaite en déplacement face à l'USM Alger (3-0), abordera le match avec l'intention de revenir avec un bon résultat, et mettre à profit la fébrilité du CRB à la maison, avec un bilan de 11 points pris sur 21 possibles.

La JS Saoura (13e, 16 pts) recevra le MC Oran (10e, 18 pts), groggy après l'élimination concédée vendredi à domicile face à l'USM El-Harouch (0-1), aux 1/8^{es} de finale de la Coupe d'Algérie. Les gars de Béchar, invincibles à domicile depuis le début de la saison, partiront favoris à domicile face à des Oranais, qui n'ont décroché qu'un seul petit point à l'extérieur en sept matchs joués.

BECHAR Sonatrach octroie une aide financière à des clubs et associations sportives amateurs



La société nationale des hydrocarbures Sonatrach a octroyé une aide financière de 10 millions DA à 23 clubs et associations sportives amateurs de la wilaya de Bechar, au titre du soutien au mouvement associatif et clubs sportifs locaux, a-t-on appris mardi des services de la wilaya.

Cette aide financière est un moyen d'accompagnement et de soutien par la Sonatrach de ces associations et clubs sportifs amateurs de la wilaya, et un appui pour la poursuite de leurs activités en matière de développement des différentes disciplines sportives, a-t-on précisé.

Une cérémonie de remise de cette aide financière a été organisée, lundi en début de soirée, au Centre culturel islamique de Bechar, en présence des autorités locales et des responsables locaux du secteur de la Jeunesse et des Sports ainsi que des dirigeants des clubs et associations sportifs bénéficiaires et de responsables de la Sonatrach, a-t-on ajouté.

En 2022, une opération similaire avait été initiée par la même entreprise au profit de 69 clubs et associations sportives de la région, au titre des contributions au développement de ces associations et clubs sportifs amateurs ayant réussi à décrocher des titres dans différentes compétitions nationales omnisports amateurs, ont rappelé les services de la wilaya.

LIGUE 2 AMATEUR (18^E JOURNÉE) Le MB Rouissat prend le large à l'Est, statu quo à l'Ouest

Le MB Rouissat, vainqueur en déplacement contre son voisin l'IRB Ouargla (2-1), a consolidé sa place de leader du groupe Centre-Est, tandis que dans le groupe Centre-Ouest, le leader l'ES Ben Aknoun et son dauphin le RC Kouba ont été accrochés mardi à l'occasion de la 18^e journée du championnat de Ligue 2 amateur.

Le MBRA a frappé fort, en ramenant une précieuse victoire (2-1) de son déplacement chez le voisin IRB Ouargla, creusant l'écart à sept points sur son poursuivant direct, l'USM El Harach, qui de son côté a été tenu en échec à domicile par l'USM Annaba (0-0), quelques jours seulement après leur brillante qualification pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie.

A noter que l'USMH a obtenu un penalty dans les arrêts de jeu de la rencontre, mais Hichem El Ogbli, malgré toute son expérience avait échoué dans sa transformation face au gardien annabi, permettant ainsi au MB Rouissat de prendre une sérieuse option dans la course à l'accession, même s'il reste encore douze journées avant l'épilogue de la saison. Autre bonne affaire réalisée au cours de cette 18^e journée, la victoire en déplacement du MO Constantine chez la lanterne-rouge, l'US Souf (2-1) et grâce à laquelle il remonte à la cinquième place du classement avec 26 points, alors que le grand derby des Aurès, entre le MSP Batna et CA Batna s'est soldé par un nul vierge,

qui n'arrange aucune des deux équipes.

En effet, ce score de parité maintient le MSPB et le CAB dans la deuxième partie de tableau, où ils occupent respectivement les 9^e et 10^e places, avec 24 et 23 points.

Heureusement pour eux que l'ensemble des clubs mal-classés ont concédé des faux pas au cours de cette 18^e journée, leur évitant ainsi de se retrouver dans la zone du turbulences. Outre la lanterne-rouge US Souf et l'IRB Ouargla (13e), les autres clubs de bas de tableau, comme le NRB Teleghma (12e), la JS Bordj Ménael (14e) et l'Olympique Magrane (15e) ont également perdu.

Le NRBT s'est incliné (3-1) chez l'IB Khemis El Khechna, alors que JSBM et l'OM se sont inclinés respectivement chez l'HB Chelghoum Laid (1-0) et l'US Chaouia (2-0).

Enfin, l'AS Khroub a réussi l'essentiel contre la JSD Jijel, en l'emportant difficilement (1-0).

Ce qui lui permet de se maintenir à la cinquième place du classement, mais qu'il partage désormais avec le voisin du MO Constantine, avec 26 points pour chaque club.

-L'ES Ben Aknoun accroché, le RCK rate le coche- Dans le groupe Centre-Ouest, le leader l'ES Ben Aknoun s'est contenté d'un nul (2-2) face au NA Hussein-déy après avoir longtemps mené au score jusqu'à l'ultime minute du temps additionnel avant de concéder l'égalisation,

au même moment son dauphin, le RC Kouba, a raté un penalty dans les arrêts de jeu par Amine Ghodban, se contentant ainsi d'un nul face au CR Temouchent (0-0).

Une bien mauvaise affaire pour les hommes de Boualem Charef, qui ont laissé passer une excellente aubaine de revenir à trois longueurs de leur rival l'ESBA.

Pour leur part, les mal-classés MC Saïda et RC Arbaa ont réalisé d'assez bonnes affaires au cours de cette 18^e journée, en ramenant des résultats nuls de leurs déplacements respectifs chez le GC Mascara (1-1) et la SKAF Khemis Miliana (0-0).

Ce qui leur permet de rester dans la course au maintien.

Même la lanterne-rouge SC Mecheria et l'avant-dernier MCB Oued Sly continuent de lutter bec et ongle pour leur survie en Ligue 2, comme en témoignent leurs dernières victoires. Le SCM a profité de l'avantage du terrain pour dominer la JSM Tiaret (2-0) alors que le MCBOS est allé s'imposer (1-0) chez WA Mostaganem, solide club de milieu de tableau, qui occupe actuellement la septième place avec 23 points.

Idem pour l'ESM Koléa (12e/22 pts), qui refuse de baisser les bras dans la course au maintien, en remportant une précieuse victoire à domicile contre l'US Béchar Djedid (1-0), au moment où la JS El Biar a réussi à conserver sa troisième place, avec 29 points, en battant l'ASM Oran (2-1).

LIGUE 1 RÉSERVE (16^E JOURNÉE) Les résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement à l'issue de la 16^e journée du Championnat de Ligue 1 réserve de football, disputée lundi et devant se poursuivre mardi.

Lundi 10 février 2025:

AOS Chlef - Paradou AC	1-0
JS Saoura - MC Oran	2-1
CR Belouizdad - USM Khenchela	2-0
ES Mostaganem - CS Constantine	0-3
MC Alger - JS Kabylie	0-1
NC Magra - Olympique Akbou	1-2
US Biskra - USM Alger	2-0

Mardi, 11 février 2025 :

MC El-Bayadh - ES Sétif	10h00
-------------------------	-------

Classement :

	Pts	J
1. MC Alger	33	16
2. Olympique Akbou	32	16
3. CR Belouizdad	31	16
4. JS Kabylie	30	16
5. CS Constantine	27	16
6. Paradou AC	26	16
7. USM Alger	24	16
-- JS Saoura	24	16
9. USM Khenchela	22	16
10. MC Oran	20	16
11. ES Sétif	19	15
12. ASO Chlef	18	16
13. MC El Bayadh	14	15
14. US Biskra	11	16
15. NC Magra	8	16
16. ES Mostaganem	7	16.

APS

ASTON VILLA UN RENFORT ESTIVAL BOUCLÉ

Le mercato hivernal vient de fermer ses portes, mais Aston Villa continue de recruter. Le club anglais a annoncé ce lundi la signature d'un pré-contrat avec Yasin Özcan (18 ans, 21 matchs en championnat cette saison). Le jeune défenseur central de Kasimpasa arrivera l'été prochain dans le cadre d'un transfert estimé à 8 millions d'euros (bonus compris).

MAN CITY GREALISH VU COMME UN "JOUEUR DE RUE"

Auteur d'une bonne performance contre Leyton Orient (2-1) samedi en FA Cup, l'ailier de Manchester City Jack Grealish (29 ans, 23 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) a été complimenté par son manager Pep Guardiola, qui a souligné ses caractéristiques atypiques vis-à-vis du football moderne.

"Jack a le sens de la rue, c'est un joueur de rue. Aujourd'hui, la plupart des joueurs, pour un manager, sont scolaires - 'tu dois faire ceci ou cela'. Jack est un combattant. Il est là pour se battre dans les stades quand les gens crient", a observé l'entraîneur espagnol en conférence de presse, lequel a apprécié la réaction d'un Grealish en manque de temps de jeu ces dernières semaines.

BARCELONE RAPHINHA BIENTÔT PROLONGÉ

Auteur d'une saison exceptionnelle, Raphinha (28 ans, 35 matchs et 24 buts toutes compétitions cette saison) donne pleine satisfaction aux dirigeants du FC Barcelone. Selon SPORT, l'ailier brésilien va prochainement obtenir une offre de prolongation pour étendre son contrat de deux années supplémentaires, soit jusqu'en juin 2029. A priori, l'ancien Rennais ne devrait pas se montrer très réticent à l'idée de poursuivre plus longtemps l'aventure dans un club où il porte le brassard de capitaine en l'absence de Marc-André ter Stegen.

MILAN JOÃO FÉLIX SE POSITIONNE DÉJÀ

Prêt sans option d'achat par Chelsea, João Félix (25 ans, 2 matchs et 1 but toutes compétitions avec l'AC Milan cette saison) a déjà les idées claires pour son avenir. L'attaquant portugais n'est pas contre poursuivre son aventure à l'AC Milan au-delà de la saison en cours.

"On verra en fin de saison, mais j'aimerais rester", a prévenu l'ancien joueur de l'Atletico Madrid en conférence de presse. Pour cela, le Lusitanien devra prouver à ses dirigeants qu'il vaut le coup d'être définitivement recruté après plusieurs saisons pousseuses dans ses différents clubs.

FIORENTINA DUEL LONDONIEN POUR KEAN ?

De retour à un excellent niveau, Moise Kean (24 ans, 29 matchs et 19 buts toutes compétitions cette saison) plaît en Angleterre. Selon le journaliste Nicolo Schira, Arsenal et Tottenham sont intéressés par la venue de l'attaquant de la Fiorentina. Récupéré pour seulement 13 millions d'euros à la Juventus lors du dernier mercato estival, le buteur italien pourrait coûter au moins 40 millions d'euros au terme de ce qui est déjà sa meilleure saison en carrière.

REAL MADRID PROLONGATION IMMINENTE POUR ASENCIO

Profitant des nombreuses blessures dans l'arrière-garde du Real Madrid, Raul Asencio (21 ans, 21 matchs toutes compétitions cette saison) a obtenu un temps de jeu conséquent ces dernières semaines. Ses performances ont visiblement satisfait les dirigeants du club de la capitale espagnole puisque Marca nous apprend qu'un accord a déjà été trouvé avec le jeune défenseur central pour une prolongation. Sous contrat jusqu'en juin 2026, l'Ibère va remplir pour quatre années supplémentaires, soit jusqu'en juin 2030.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzine Lamine

Gérant

Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - NIGER - NIGÉRIA

Le président de la République reçoit les ministres de l'Energie du Niger et du Nigéria

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu mardi, le ministre d'Etat des Ressources pétrolières de la République fédérale du Nigeria, M. Ekperikpe Ekpo et le ministre du Pétrole de la République du Niger, Sahabi Oumarou, indique un communiqué de la Présidence de la République.

La rencontre s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, et du président directeur général (PDG) de Sonatrach, M. Rachid Hachichi, ajoute la même source.



ALGÉRIE - UA

M. Attaf s'entretient à Addis-Abeba avec son homologue somalien

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf a eu, mardi à Addis-Abeba, des entretiens bilatéraux avec le ministre d'Etat aux Affaires étrangères et à la Coopération internationale de la République fédérale de Somalie, M. Ali Mohamed Omar, à la veille de sa participation aux travaux du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), a indiqué un communiqué du ministère. "Ces entretiens ont été l'occasion d'échanger les points de

vue sur les principales questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil exécutif et d'examiner les moyens d'insuffler une plus grande dynamique aux relations entre l'Algérie et la Somalie", précise le communiqué. A cette occasion, les deux parties "ont souligné l'importance de poursuivre la coordination entre les deux pays durant leur mandat de membres non permanents au Conseil de sécurité de l'ONU, notamment dans le cadre du groupe A3", ajoute la même source.

42^E SESSION DU COMITÉ D'ORIENTATION DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE L'UNION AFRICAINE

M^{me} Mansouri prend part aux travaux du Comité d'orientation des chefs d'Etat et de Gouvernement du NEPAD (communiqué)

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri a pris part, lundi, en tant que représentante du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux travaux de la 42^e session du Comité d'orientation des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), tenue virtuellement sous la présidence de M. Abdel Fattah Al-Sissi, président de la République arabe d'Egypte, a indiqué un communiqué du ministère. Dans son intervention,

Mme Mansouri a réaffirmé "l'engagement indéfectible de l'Algérie au renforcement de la complémentarité continentale, au développement de l'infrastructure et à la réalisation de la souveraineté économique de l'Afrique", soulignant l'importance des mégaprojets en tant que levier du développement durable, notamment "la route transsaharienne et la dorsale transsaharienne de la fibre optique", précise la même source. A cet égard, elle a mis en exergue "le rôle pivot de l'Algérie, sous la direction éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans la

concrétisation de ces deux projets stratégiques", rappelant que l'Algérie a achevé la réalisation de son tronçon de la route transsaharienne, et qu'elle œuvre, en collaboration avec les pays concernés, pour en faire un corridor économique favorisant le commerce et l'investissement. Mme Mansouri a, en outre, mis en avant "l'importance de la dorsale transsaharienne de la fibre optique dans l'accompagnement de la transformation numérique du continent, l'amélioration de l'interconnexion entre les pays africains et le renforcement de leur infrastructure numérique", selon le communiqué.

ALGÉRIE - UE

Journée d'information sur l'appel à projets relatif à la transition verte

Une journée d'information a été organisée mardi à Alger, sur le lancement du deuxième appel à projets concernant la transition verte, dans le cadre du programme "Interreg NEXT MED" de la coopération transfrontalière de l'Union européenne (UE).

Les axes de ce deuxième appel portent sur les défis communs auxquels sont confrontés les pays du bassin méditerranéen, tels que le changement climatique, l'économie verte et circulaire.

Le directeur du Centre national d'études et d'analyses pour la population et le développement (CENAP), relevant du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Mustapha Haddam, a expliqué qu'après la première phase du projet de coopération avec l'UE, visant à renforcer les petites entreprises et les porteurs de microprojets, l'Algérie participe au deuxième appel, qui porte sur le développement durable et la transition vers une économie verte.

M. Haddam a ajouté que cette initiative vise à "encourager la transition de l'économie traditionnelle, qui repose principalement sur les richesses souterraines, vers l'économie verte et circulaire, l'énergie

solaire, les énergies renouvelables et la préservation de l'environnement".

Soulignant l'importance d'encourager, notamment les jeunes, à s'intéresser à ce domaine pour créer des entreprises durables, le responsable a précisé que l'Algérie, au regard de ses engagements internationaux dans ce domaine, accorde une "grande attention" à la question de la transition progressive de l'économie traditionnelle vers la transition verte.

Au cours de cette journée d'information, à laquelle ont participé des représentants de plusieurs organismes et ministères, les critères et conditions de participation à l'appel à projets ainsi que les modes de financement ont été présentés.

De son côté, le représentant du Programme de l'UE, Martin Heibel, a indiqué qu'une plateforme numérique a été lancée pour accueillir les projets liés à cet appel, tout en encourageant les jeunes à contribuer à cette initiative, réaffirmant l'engagement du Programme à accompagner les efforts de l'Algérie pour concrétiser sa politique visant à réaliser la transition énergétique.

APS

ALGÉRIE - INDE

Au 7^e jour de sa visite officielle en Inde, le Général d'Armée Saïd Chanegriha participe au conclave des ministres de la Défense (MDN)

Le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a participé, mardi au 7^e jour de sa visite officielle en Inde, au conclave des ministres de la Défense, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Au septième jour de sa visite officielle en République de l'Inde, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a participé, aujourd'hui, mardi 11 février 2025, au conclave des ministres de la Défense", précise la même source.

A l'occasion de ce conclave, le Général d'Armée a fait une intervention, à l'entame de laquelle "il a remercié les autorités indiennes pour l'aimable invitation qui lui a été adressée pour prendre part à ce conclave de haut niveau", tout en saluant "la volonté sincère de la République de l'Inde de consolider ses relations avec ses partenaires et amis". "Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour l'aimable invitation que vous m'avez adressée, pour prendre part aux travaux de ce conclave des ministres de la Défense 2025, intitulé « Construire la résilience à travers la défense internationale et l'engagement mondial », lequel j'espère sera fructueux et bénéfique pour l'ensemble des participants".

"En effet, ce conclave, qui évoque une thématique d'importance majeure, traduit la ferme volonté de la République de l'Inde de consolider ses relations avec ses amis et ses partenaires. Il constitue également une opportunité pour le dialogue et l'échange de points de vue et de visions prospectives sur des sujets ayant trait à la sécurité mondiale", a-t-il ajouté. Le Général d'Armée a affirmé que "les défis sécuritaires auxquels fait face le monde d'aujourd'hui, nous imposent à tous de renforcer la coopération multilatérale et de conjuguer les efforts, afin de bâtir un monde plus sûr, plus stable et plus prospère". "Je suis convaincu que les défis sécuritaires auxquels fait face le monde actuel, nous imposent de consolider la coopération multilatérale et de conjuguer nos efforts, pour contribuer à asseoir les valeurs de paix, du développement durable, et de bâtir un monde plus sûr, plus stable et plus prospère", a-t-il relevé.

A l'issue, le Général d'Armée a pris une photo de groupe avec les ministres de la Défense ayant participé à cette importante réunion. Ensuite, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire s'est entretenu avec le Général d'Armée Anil Chauhan, Chef d'Etat-major de la Défense indienne.

Cette deuxième rencontre entre le Haut Commandement des deux pays, "témoigne de l'intérêt mutuel pour le renforcement des relations bilatérales et l'élargissement des domaines de coopération".

En cette occasion, le Général d'Armée a exprimé à son homologue indien "sa profonde gratitude pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé durant cette visite", affirmant qu'"elle constitue une occasion pour asseoir une coopération militaire entre les deux pays".

De son côté, le Général d'Armée Anil Chauhan a exprimé "sa joie d'avoir rencontré Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, faisant part de son optimisme quant à l'aboutissement de ces échanges à des résultats concrets traduisant les liens indéfectibles entre les deux pays", conclut le communiqué du MDN.

6^E FORUM RÉGIONAL ARABE POUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

Le ministre de l'Intérieur prend part au Forum au Koweït

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, est arrivé, mardi, à Koweït pour participer aux travaux du sixième Forum régional arabe pour la réduction des risques de catastrophes, placé sous le thème : "Construire des communautés arabes résilientes : de la compréhension à l'action", indique un communiqué du ministère.

Le forum abrité par l'Etat du Koweït du 9 au 12 février, est organisé par le Bureau des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes en coopération avec la Ligue arabe, et verra la participation de 22 pays arabes, des représentants d'organisations internationales, des missions diplomatiques et près de 800 participants, experts et acteurs dans des domaines liés à la gestion des grands risques, précise le communiqué.

Cette rencontre mettra également en lumière les progrès réalisés par les pays arabes dans le suivi de la mise en œuvre du cadre mondial de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes et de la stratégie arabe de réduction des risques de catastrophes 2030, avec l'adoption du plan d'action pour la période restante (2023-2027).

"En plus de permettre un échange fructueux d'expériences dans ce domaine, ce forum constituera également une occasion pour présenter l'expérience algérienne et les efforts déployés par les autorités publiques, conformément aux engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'amélioration continue de la gestion des risques de catastrophes et la modernisation du système national de gestion de ces risques, dans un cadre participatif entre les différents acteurs de la société", conclut le communiqué.